



TEAMCONSULTING

Conjoncture RH Algérie

Newsletter Juillet 2022 - N°124

6^e recensement général de la population

Parachèvement en 2022

Salaires et allocations de chômage

Augmentations en 2022 selon le Président de la république

Automobile

Quatre constructeurs prêts à investir

Industrie pharmaceutique

Début de l'opération de dépôt des programmes prévisionnels d'importations de 2023

Energie

1^{er} draft sur la loi et le modèle énergétiques prêt d'ici le mois de septembre

Importations sous la position « Autres »

Nouvelle note de l'Abef

Projet de loi de Finances complémentaire 2022

Adopté par le Conseil des ministres

Texte de loi sur l'investissement

Adopté par le Conseil de la nation

Balance commerciale

Excédent de 5,6 milliards \$ au 1^{er} semestre 2022

Sommaire



Indicateurs / Climat social

P.03

Emploi et formation

P.06

Informations sectorielles

P.09

Economie

P.27

Indicateurs / Climat social

Année 2022 verra le parachèvement du 6e recensement général de la population en Algérie

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé mercredi à Alger que l'année 2022 qui coïncide avec les festivités de célébration du 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale verra le parachèvement du 6e recensement général de la population et de l'habitat.

Lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la journée mondiale de la population, placée cette année sous le thème « Vers une résilience démographique : exploiter les opportunités pour un avenir meilleur », en présence de représentants des agences des Nations Unies en Algérie et de plusieurs secteurs concernés, le ministre a affirmé que le recensement constitue « une source précieuse d'informations pour enrichir les bases de données disponibles ce qui permettra de prendre les mesures nécessaires pour remédier aux insuffisances et surtout mettre à profit les capacités de chaque citoyen au service du développement de notre pays. »

Après avoir cité les différents programmes nationaux adoptés en matière de croissance démographique et leur relation avec le développement socio-économique en termes de progrès dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de l'amélioration des conditions de vie de la population, le premier responsable du secteur a mis en avant l'importance de cette avancée marquée par une « baisse notable du taux de mortalité infantile et maternelle avec une augmentation de l'espérance de vie chez les hommes et les femmes. »

Source : Radio Algérienne 27.07.2022

Lien : <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/12643>

Augmenter la production céréalière : Un défi à relever

Le président de la République a instruit, lors du dernier Conseil des ministres, le gouvernement à l'effet d'«intensifier les efforts pour garantir la sécurité alimentaire, notamment pour ce qui est des céréales, et ce, compte tenu des fluctuations internationales actuelles».

Un exposé a, ainsi, été présenté sur la préparation du processus technique de la campagne de production céréalière 2022-2023. L'objectif est de dépasser la récolte céréalière collectée en 2021/2022 qui devrait se situer entre 27 et 30 millions de quintaux avec un impact sur les importations de 25 à 26%, selon le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni. A noter que la plus importante quantité collectée durant les années précédentes était de 27 millions de quintaux, toutes variétés confondues. Dans ce sillage, le chef de l'Etat a insisté sur l'effet d'«élaborer un nouveau plan pour la réorganisation du secteur, loin de toute forme de bureaucratie et tenant compte de l'efficacité sur le terrain». Abdelmadjid Tebboune a, également, ordonné «l'expansion des terres agricoles pour la production de fourrage, tout en adoptant

l'utilisation de moyens techniques modernes et d'engrais».

Source : Horizons 18.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/augmenter-la-production-cerealiere-un-defi-a-relever/>

Président Tebboune : « Je m'engage à augmenter les salaires et les allocations de chômage cette année »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est engagé à augmenter les salaires ainsi qu'à augmenter l'allocation chômage, notant que des revenus supplémentaires sont disponibles cette année qui permettent cela.

Le Président de la République a accordé une entrevue périodique aux représentants des médias nationaux, au cours de laquelle il a abordé plusieurs questions nationales et internationales. Le président Tebboune a également évoqué, dans cette entrevue, la possibilité de procéder à un remaniement gouvernemental, déclarant : « Il y aura un remaniement gouvernemental, et c'est normal. Tous les gouvernements dans le monde se trouvent dans une circonstance où un remaniement s'impose. »

Évoquant les relations entre l'Algérie et l'Italie, le président Tebboune a indiqué que « nous entrerons avec l'Italie dans la production conjointe de voitures et de navires », a déclaré le chef de l'État.

Source : AlgérieEco 30.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/30/president-tebboune-je-mengage-a-augmenter-les-salaires-et-les-allocations-de-chomage-cette-annee/>

Ils demandent la Revalorisation de leurs pensions : Les retraités montent au créneau

La revalorisation de la pension de retraite de l'année 2021-2022 « est très loin des attentes des retraités et encore plus loin des réalités sociales et économiques », a déploré le bureau national de l'Organisation syndicale des retraités algériens (OSRA). « Intervenant à l'occasion d'une rencontre entre la Banque d'Algérie et les banques et établissements financiers du pays, le gouverneur de la Banque d'Algérie a affirmé que le taux d'inflation établi en octobre dernier était de 9,2%, soit une hausse de 6 points en une année. Le nouveau chiffre communiqué par le directeur de la BA vient un peu confirmer une réalité constatée par les Algériens depuis le début de l'année, celle-ci a été marquée par une majoration des prix de plusieurs produits de consommation dépassant parfois les 100% », a souligné le syndicat des retraités dans un communiqué.

Source : El Watan 12.07.2022

Lien : <https://elwatan-dz.com/ils-demandent-la-revalorisation-de-leurs-pensions-les-retraites-montent-au-creneau>

Situation sociale des fonctionnaires : Le SATEF réclame un point indiciaire à 120 DA

Au-delà des revendications socioprofessionnelles dont certaines datent de plusieurs années, le Syndicat

autonome des travailleurs de l'Education et de la Formation (SATEF) est revenu à la charge pour défendre la liberté syndicale, en remettant au goût du jour la nécessité d'octroyer l'agrément si attendu à la Confédération des Syndicats autonomes (CSA).

A l'issue de la tenue de son 6ème congrès les 26, 27, 28 juillet derniers, au lycée «Frantz Fanon» à Boumerdes, le SATEF a dénoncé, dans un communiqué rendu public, «la politique de deux poids, deux mesures adoptée par le ministère de l'Education vis-à-vis des syndicats du secteur». En précisant, dans ce sens, que «souvent le ministère de l'Education travaille avec des syndicats qui cautionnent ses décisions et entravent le chemin et exercent des pressions sur ceux qui les désapprouvent». Le Syndicat est revenu, encore une fois, sur la nécessité d'octroyer l'agrément à la Confédération des Syndicats autonomes (CSA) dont il est membre.

Et pour améliorer la situation sociale des fonctionnaires, notamment ceux de l'Education, le Syndicat demande l'augmentation du point indiciaire à hauteur de 120 DA. Pour rappel, la nouvelle grille indiciaire des salaires de la Fonction publique a été récemment revue, avec une augmentation de 50 points sur les indices de base pour l'ensemble des catégories de fonctionnaires en sus de points supplémentaires affectés selon les catégories et les échelons. Mais, cette dernière valorisation n'a pas été du goût des fonctionnaires qui s'attendaient à une revalorisation du point indiciaire de 100 à 120 DA.

Source : Le Quotidien d'Oran 31.07.2022

Lien : <http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5314102>

SNPSP-Ministère de la Santé : Rupture du dialogue et appel syndical au président Tebboune

Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a lancé, hier, un nouvel appel au Président de la République Abdelmadjid Tebboune pour, d'une part, mettre fin à l'exclusion du syndicat du dialogue social avec le ministère de la Santé et, d'autre part, pour la concrétisation sur le terrain des différentes directives du Président de la République concernant le dossier Covid et l'amélioration de la situation socioéconomique des professionnels de la santé.

S'exprimant à l'occasion d'une conférence de presse organisée au siège du SNPSP à Alger, le président du syndicat Lyes Merabet a affirmé à ce propos qu'un courrier officiel a été envoyé, le 6 juillet dernier, à la présidence pour demander au Président d'intervenir sur ses deux points essentiels qui sont la reprise du dialogue social et l'application concrète des directives du chef de l'Etat pour l'amélioration de la situation socioéconomique des professionnels de la santé.

Source : Reporters 21.07.2022

Lien : <https://www.reporters.dz/snpsp-ministere-de-la-sante-rupture-du-dialogue-et-appel-syndical-au-president-tebboune/>

La main d'œuvre féminine dépasse 50 % de la population active dans divers secteurs

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a souligné, samedi à Alger, l'importance qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la femme dans son programme et son engagement à poursuivre les efforts pour son autonomisation

économique, la consolidation de ses droits et sa protection contre toutes les formes de violence.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la conférence internationale sur « le militantisme de la femme algérienne de la guerre de libération au processus d'édification », au Centre International des Conférences (CIC) Abdelatif Rahal, le Premier ministre a mis en exergue l'attachement du Président Tebboune, « convaincu du rôle axial de l'élément féminin en tant que variable fondamentale dans l'équation d'édification, à accorder une grande importance à la femme dans son programme que le Gouvernement s'attèle à mettre en œuvre ».

Source : AlgérieEco 30.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/30/les-femmes-representent-50-de-la-population-active-en-algerie/>

Les chiffres du mois

Pétrole : les bruts de l'Algérie, de la Guinée équatoriale et de l'Angola sont désormais les plus chers au monde (OPEP)

Très légers et peu pourvus en souffre, les bruts produits en Afrique sont très appréciés auprès des raffineries par rapport à d'autres types tels que le Brent et le West Texas Intermediate.

Les bruts de l'Algérie, de la Guinée équatoriale et de l'Angola sont devenus les plus chers du monde durant le mois de juin dernier et sur l'ensemble du premier semestre 2022, selon le rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) publié le 12 juillet.

Table 1 - 1: OPEC Reference Basket and selected crudes, US\$/b

OPEC Reference Basket (ORB)	May 22	Jun 22	Change		Year-to-date	
			Jun 22/May 22	%	2021	2022
ORB	113.87	117.72	3.85	3.4	63.85	105.37
Arab Light	116.44	117.27	0.83	0.7	64.52	106.02
Basrah Medium	111.91	115.56	3.65	3.3	62.97	103.80
Bonny Light	115.07	125.22	10.15	8.8	64.64	109.29
Djeno	105.68	116.11	10.43	9.9	57.47	100.40
Es Sider	113.18	124.96	11.78	10.4	62.96	107.89
Girassol	113.95	127.03	13.08	11.5	65.29	109.94
Iran Heavy	115.48	115.85	0.37	0.3	63.63	105.14
Kuwait Export	116.82	117.26	0.44	0.4	64.31	106.20
Merey	88.07	92.25	4.18	4.7	46.09	81.39
Murban	109.97	117.53	7.56	6.9	63.96	104.32
Rabi Light	112.67	123.10	10.43	9.3	64.46	107.39
Sahara Blend	115.28	128.31	13.03	11.3	64.73	111.05
Zafiro	115.25	127.10	11.85	10.3	65.22	109.69
Other Crudes						
North Sea Dated	113.13	123.56	10.43	9.2	64.92	107.85
Dubai	107.83	112.89	5.06	4.7	63.64	101.93
Isthmus	108.32	113.85	5.53	5.1	61.30	100.24
LLS	111.47	115.52	4.05	3.6	64.16	103.80
Mars	106.71	108.15	1.44	1.3	62.32	99.23
Minas	109.79	115.06	5.27	4.8	62.93	102.82
Urals	81.18	91.61	10.43	12.8	63.91	86.65
WTI	109.86	114.36	4.50	4.1	62.16	101.91
Differentials						
North Sea Dated/WTI	3.27	9.20	5.93	-	2.76	5.94
North Sea Dated/LLS	1.66	8.04	6.38	-	0.76	4.05
North Sea Dated/Dubai	5.30	10.67	5.37	-	1.28	5.92

Sources: Arous. Direct Communication. OPEC and Platts.

Source : Ecofin 13.07.2022

Lien : <https://www.agenceecofin.com/trade/1307-99674-petrole-les-bruts-de-l-algerie-de-la-guinee-equatoriale-et-de-l-angola-sont-desormais-les-plus-chers-au-monde-opec>

Emploi et formation

Publiée au Journal officiel : le travailleur peut bénéficier d'un congé d'un an pour créer son entreprise

Le travailleur désirent créer une entreprise peut désormais bénéficier d'un congé d'un an, en vertu d'une loi publiée au Journal officiel (JO) n°49.

Il s'agit de la loi n°22-16 modifiant celle du n°90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail, signée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 20 juillet en cours.

Selon ce texte, «le travailleur a droit à un congé non rémunéré, pour création d'entreprise, une fois durant sa carrière professionnelle. Il a droit également au recours au travail à temps partiel pour création d'entreprise, conformément aux dispositions de la législation et de la réglementation en vigueur». La durée du congé ou du travail à temps partiel pour création d'entreprise est fixée à une année, «au maximum». Elle peut être prorogée exceptionnellement pour une durée n'excédant pas six mois, sur justification fournie par le travailleur concerné. L'employeur peut pour nécessité de service, décider après avis du comité de participation, de reporter la date du départ du travailleur en congé, ou le recours au travail à temps partiel pour la création d'entreprise, pour une période de six mois au maximum, si l'absence du travailleur concerné risque d'avoir des effets majeurs préjudiciables à l'entreprise, souligne le même texte.

Source : **El Moudjahid 30.07.2022**

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/publiee-au-journal-officiel-le-travailleur-peut-beneficier-d-un-conge-d-un-an-pour-creer-son-entreprise-186288>

Les dettes de plus de 10.000 micro-entreprises en difficulté remboursées

Plus de 10.000 dossiers de remboursement des dettes des entreprises en difficulté ont été validés jusqu'à la semaine dernière, a annoncé mercredi à Alger le directeur général par intérim de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), Mohamed Cherif Bouziane.

Lors d'une conférence de presse animée au siège de l'ANADE, M. Bouziane a précisé que 10.142 dossiers de remboursement des dettes des entreprises en difficulté, créées dans le cadre du dispositif de l'ANADE (ex-ANSEJ), avaient été transférés au Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes prometteurs pour le remboursement de plus de 17,5 milliards de dinars.

L'ANADE a entamé, début 2021, le traitement des dossiers des micro-entreprises en difficulté pour les accompagner et les refinancer.

Il s'agit des micro-entreprises sinistrées durant les catastrophes naturelles (inondations, séismes), celles dont le matériel a été saisi ou vendu par des banques, celles dont les promoteurs sont décédés ou présentant une incapacité physique ou mentale avérée et des promoteurs ayant un équipement obsolète.

Source : **Radio Algérienne 13.07.2022**

Lien : <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/12096>

Micro-entreprises en difficulté : 96 milliards de dinars de dettes non remboursées

Des dizaines de milliers de micro-entreprises, créées dans le cadre du mécanisme d'aide à l'emploi (Anade) (ex-Ansej), n'ont pas pu rembourser leurs crédits. L'État a décidé d'étudier leurs dossiers pour les rembourser ou relancer leur activité.

En effet, ils sont au nombre de 45.986 dossiers reçus par le Fonds de garantie des crédits du 26 août 2020 au 30 juin 2022, selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro Entreprise, Nassim Diafat. Ces micro-entreprises cumulent une dette de 96 milliards de dinars, précise le ministre.

Source : **AlgérieEco 03.07.2022**

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/03/micro-entreprises-en-difficulte-96-milliards-de-dinars-de-dettes-non-remboursees/>

Coopération : L'ANADE signe un mémorandum d'entente avec la Confédération italienne des PMI privées

L'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (ANADE) a signé, lundi à Alger, un mémorandum d'entente avec la Confédération italienne des petites et moyennes industries privées (CONFAPI), dans le domaine des micro-entreprises et de l'entrepreneuriat.

Le mémorandum a été signé par le directeur général par intérim de l'ANADE, Mohamed Cherif Bouziane et le président de la CONFAPI, sous la supervision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président du Conseil des ministres italien, Mario Draghi, dans le cadre du 4ème Sommet intergouvernemental algéro-italien.

Ce mémorandum vise à renforcer la coopération économique, commerciale et technique entre l'ANADE et la CONFAPI, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la compétitivité des entreprises sur les marchés mondiaux, a indiqué un communiqué des services du ministre délégué chargé de la Micro-Entreprise. Il vise également à encourager les entreprises italiennes activant dans les domaines de la production des équipements industriels adaptés aux besoins des micro-entreprises, à s'installer en Algérie, et à développer les capacités de l'ANADE, notamment en termes de qualité, et à s'ouvrir sur les marchés étrangers et le marketing numérique.

Source : **Horizons 19.07.2022**

Lien : <https://www.horizons.dz/cooperation-lanade-signe-un-memorandum-dentente-avec-la-confederation-italienne-des-pmi-privees/>

Gvapro-Anade : Une convention pour soutenir les projets de production

Le Groupe de Valorisation des Produits agricoles (GVAPRO) et l'Agence nationale d'Appui et de Développement de l'entrepreneuriat (ANADE) ont signé une convention spécifique en vue de soutenir les micro-

entreprises activant dans l'agriculture et l'agroalimentaire, a indiqué ce lundi un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

« Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau dispositif de régulation des produits de large consommation, notamment la pomme de terre, une convention spécifique a été signée lundi 4 juillet entre le Groupe GVAPRO et l'ANADE, en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafidh Henni, et le ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la micro entreprise, Nassim Diafat», fait savoir le communiqué.

Cette convention a pour objet de définir le cadre de coopération entre les deux signataires en vue de soutenir les microentreprises activant dans les domaines d'activités relevant du groupe GVAPRO et de ses filiales, et ce, en application de la convention cadre signée entre les deux secteurs en mars 2021 et de son avenant signé le 23 mai dernier, souligne la même source.

Source : Horizons 04.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/gvapro-anade-une-convention-pour-soutenir-les-projets-de-production/>

Rentrée universitaire 2022-2023 à Annaba : Une école nationale supérieure de Technologie et d'Ingénierie

La rentrée universitaire 2022-2023 sera marquée à Annaba par la naissance de l'Ecole nationale supérieure de Technologie et d'Ingénierie, fruit d'une fusion entre l'Ecole nationale supérieure des Mines et de la Métallurgie et l'Ecole supérieure des Technologies industrielles, a-t-on appris hier du recteur de l'Université Badji-Mokhtar, Mohamed Manaâ. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'orientation visant la promotion des filières de l'enseignement spécialisé en Sciences technologiques dans les Ecoles supérieures et le renforcement de l'encadrement des Ecoles supérieures en compétences spécialisées pour garantir une formation de qualité aux diplômés de ces établissements, selon M. Manaâ. Dans ce cadre, il sera procédé au transfert des étudiants de l'Ecole nationale supérieure des Mines et de la Métallurgie et l'Ecole supérieure des Technologies industrielles de leurs sièges, situés actuellement dans l'enceinte universitaire de Sidi Amar et dans le site universitaire du littoral ouest d'Annaba, à l'Ecole nationale supérieure de Technologie et d'Ingénierie (2.000 nouvelles places pédagogiques qui viendront renforcer l'Université d'Annaba à Sidi Amar.

Source : El Moudjahid 10.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/rentree-universitaire-2022-2023-a-annaba-une-ecole-nationale-superieure-de-technologie-et-d-ingenierie-185574>

Djelfa : Introduction de l'«intelligence artificielle» en cycle Master

La nomenclature de formation en Master de l'université Ziane-Achour de Djelfa sera renforcée, à la prochaine rentrée universitaire, avec une nouvelle spécialité relative à l'intelligence artificielle, a-t-on appris, hier, du rectorat de cet établissement de l'Enseignement supérieur. «La rentrée universitaire 2022/2023 à Djelfa verra l'introduction de la spécialité de l'intelligence artificielle en cycle Master», a indiqué le recteur de l'université, Lhadj Ailem, estimant que cette nouvelle spécialité «va constituer une véritable valeur ajoutée pour les filières de

formation de la faculté des sciences et technologie, en conformité avec les besoins du marché du travail et des défis futurs», a-t-il ajouté. « Cette nouvelle filière, qui va élargir la liste des spécialités prioritaires, est de nature à valoriser et à promouvoir les capacités scientifiques et de recherche des étudiants dans une spécialité fortement attractive sur le marché du travail, car dotée d'une dimension économique et scientifique », a ajouté le même responsable.

Source : El Moudjahid 16.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/djelfa-introduction-de-l-intelligence-artificielle-en-cycle-master-185753>

USTHB - Métro EL Djazair : Signature d'une convention-cadre de formation

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène et l'entreprise Métro El Djazair ont signé, hier à Alger, une convention-cadre portant sur la formation des étudiants. Dans son intervention, le Pr Djamel-Eddine Akretch, recteur de l'USTHB, indique d'emblée que cet accord s'inscrit en droite ligne avec «la politique d'interaction entre l'Université et le milieu socio-économique». Entre les deux partenaires, le travail a déjà commencé avec des échanges et des visites préliminaires. «Nous avons identifié un certain nombre de problèmes qui peuvent faire l'objet de recherches, dont celui lié à la sécurité ferroviaire», souligne le Pr Akretch. Et d'ajouter : «Les étudiants de l'USTHB bénéficieront de stages au niveau de l'entreprise Métro El Djazair qui, pour sa part, va profiter pour repérer les étudiants les plus brillants qui peuvent être plus tard des cadres de cette entreprise.» Sur un autre registre, le recteur de l'USTHB a annoncé que son université renouera dès la rentrée universitaire 2022-2023 avec la formation d'ingénieur ; une moyenne générale minimale de 12/20 (Bac sciences) et 13/20 (Bac maths) étant exigée.

Source : El Moudjahid 20.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/usthb-metro-el-djazair-signature-d-une-convention-cadre-de-formation-185942>

Géothermie : Partenariat entre l'Université d'Oum El-Bouaghi et Sonatrach

L'université Larbi-Ben-M'hidi d'Oum El Bouaghi a conclu jeudi une convention de partenariat avec le Groupe Sonatrach dans le domaine de la recherche en géothermie (énergie géothermique) en Algérie. Le directeur central de la recherche et du développement au Groupe Sonatrach, Mohamed Mustapha Benamara, qui a signé la convention avec le recteur de l'université d'Oum El Bouaghi, Zouheir Dibi, a indiqué dans une déclaration à la presse, que le Groupe avait retenu ce projet de recherche présenté l'année dernière par cet établissement d'enseignement supérieur, intitulé "Utilisation de l'énergie géothermique en Algérie", lors d'un séminaire organisé dans la wilaya de Constantine. M. Benamara a ajouté que ce programme de recherche a une "relation étroite avec la stratégie suivie par Sonatrach" dans le but de se préparer à la transformation énergétique qui nécessite, selon lui, de connaître le potentiel existant lié aux nouvelles énergies, à l'image de l'énergie géothermique.

Source : El Moudjahid 15.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/geothermie-partenariat-entre-l-universite-d-oum-el-bouaghi-et-sonatrach-185724>

Etudier en Russie : Moscou veut augmenter le nombre de bourses

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a affirmé, lors de sa visite en Algérie, en mai dernier, la détermination de la Russie à renforcer le nombre de bourses d'études pour les Algériens. Rappelons qu'au début du conflit entre l'Ukraine et la Russie, cette dernière a proposé d'accueillir des étudiants algériens de l'Ukraine dans le but de leur permettre de poursuivre leurs études en Russie, et ce gratuitement. Cette annonce a été faite par l'ambassadeur de Russie à Alger, Igor Beliaev. Il faut savoir que plus d'une centaine d'étudiants algériens rejoignent chaque année des universités russes, pour suivre leurs études dans différentes spécialités. Cet engouement très particulier des Algériens pour les établissements russes de l'enseignement supérieur s'explique par le fait que les études se font dans trois langues, le russe, le français et l'anglais, et en licence-master-doctorat, et que les étudiants ont le libre choix de la langue de leur formation. Sur les 500 spécialités enseignées en Russie, les étudiants algériens optent pour la médecine qui englobe diverses branches (médecine générale, la chirurgie dentaire et la pharmacologie, entre autres), mais également l'ingénierie comme la mécatronique, la robotique, l'automatisme et l'informatique.

Source : El Moudjahid 13.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/etudier-en-russie-moscou-veut-augmenter-le-nombre-de-bourses-185629>

Université : plus de 60% des nouveaux étudiants choisissent les sciences sociales, humaines et langues étrangères

Le directeur de la planification et de la prospective au niveau du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESR), Yacine Belarbi, s'est exprimé, ce lundi, sur le choix des bacheliers qui est de plus en plus porté sur les filières sociales.

Alors que 45% seulement des bacheliers viennent des filières lettres, philosophie, langues étrangères et gestion, contre 55% qui obtiennent un baccalauréat dans les filières scientifiques et techniques, plus de 60% des nouveaux étudiants choisissent les sciences sociales, humaines et langues étrangères.

Source : AlgérieEco 18.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/18/universite-plus-de-60-des-nouveaux-etudiants-choisissent-les-sciences-sociales-humaines-et-langues-etrangeres/>

Informations sectorielles

MARCHE GENERAL

Tosyali : 450 millions de dollars d'exportations réalisés au cours du 1er semestre 2022

Le complexe sidérurgique Tosyali, situé à Bethioua (est de la wilaya d'Oran), a réalisé des recettes d'exportation de 450 millions de dollars au cours des six premiers mois de cette année, a rapporté, lundi 18 juillet l'agence officielle APS.

La chargée de communication du complexe sidérurgique, Hakima Kamel, a déclaré qu'au cours des six premiers mois de l'année en cours, le complexe de Tosyali a exporté 571.000 tonnes de produits en fer, soit une augmentation de 10% par rapport à la même période de l'an dernier, avec des revenus équivalents à 450 millions de dollars.

Source : AlgérieEco 18.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/18/tosyali-450-millions-de-dollars-dexportations-realises-au-cours-du-1er-semestre-2022/>

Dessalement d'eau de mer, Six nouvelles stations d'ici 2030

Six nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer, dotée d'une capacité de production de 300 000 m³/jour chacune, seront lancées en réalisation, à partir de l'année 2024. C'est ce qu'annonce, dans un entretien à l'APS, Karim Hasni, ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique. Le même responsable précise que la mise en service de ces nouvelles stations est prévue d'ici 2030. Ces stations seront implantées à Tlemcen, Mostaganem, Chlef, Tizi Ouzou, Jijel et Skikda, ajoute le premier responsable du secteur. Ces «usines» d'eau viendront s'ajouter aux cinq stations en cours de réalisation à Cap Djinet (Boumerdès), Fouka marine (Tipaza), Cap Blanc (Oran), Koudiet Eddraouch (El Tarf) et Tighremt (Béjaïa), d'une capacité de production de 300 000 m³/par jour pour chacune.

Source : L'Expression 17.07.2022

Lien : <https://www.lexpressiondz.com/economie/six-nouvelles-stations-d-ici-2030-358551>

Climatiseurs, machines à laver et téléviseurs : Condor exporte vers la Libye

18 conteneurs ont été exportés hier vers la Libye à partir de Bordj Bou Arreridj. Ces conteneurs sont chargés de produits électroménagers fabriqués dans la wilaya. Il s'agit de climatiseurs, de machines à laver et de téléviseurs pour une valeur de 400.000 dollars.

Le groupe Condor, qui prépare une opération similaire en direction de la Mauritanie, se fixe comme objectif d'exporter ses marchandises vers d'autres pays africains, le monde arabe, en Europe et même en Amérique, selon le responsable du département export, M. Amir Rachi, qui annonce un chiffre d'affaires prévisionnel pour cette année de l'ordre de 20 millions de dollars.

Le wali de Bordj Bou Arreridj, M. Mohamed Benmalek, qui a donné le coup d'envoi de l'opération au parc logistique de l'entreprise, a rappelé quant à lui que la wilaya a réalisé des ventes à l'extérieur du pays pour un montant de 16 millions de dollars en 2021. Six millions de dollars ont été engrangés par les opérateurs locaux durant le premier semestre de l'année en cours.

Rappelons que le groupe Condor a rendu publique sa décision de recruter 500 personnes pour les besoins de ses différentes usines.

Source : El Moudjahid 31.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/climatiseurs-machines-a-laver-et-televiseurs-condor-exporte-vers-la-libye-186365>

Industrie du cuir : Une relance structurelle plus qu'impérative

Les peaux de mouton collectées durant l'Aïd El Adha constituent une matière première de valeur importante, susceptible, selon certains experts, de booster toute une industrie. Cependant, le manque de maîtrise de la gestionne permet pas à ce segment de décoller, même si le cuir algérien est classé deuxième en termes de qualité, après celui de l'Australie.

Les peaux de mouton récupérées durant la fête de l'Aïd El Adha peuvent constituer une aubaine économique pour notre pays, étant donné que le cuir, en produit semi-fini, figure parmi les produits exportés par notre pays. Toutefois, les professionnels du secteur de l'industrie du cuir et du textile estiment que cette opération conjoncturelle (collecte des peaux de mouton durant l'Aïd), bien qu'importante en termes de quantités amassées, reste insuffisante. Pour Salah Boulahia, gestionnaire de la tannerie El Atassa, à Skikda, «la transformation du cuir est une réelle richesse économique pour notre pays et une source sûre de devises». On sacrifie, dit-il, «près de 4 millions de bêtes pendant la fête de l'Aïd. Si on parvient à fructifier 20% des cuirs bruts qu'on traite pour disposer d'un produit semi-fini, nous pourrions les exporter, au bout de trois jours, à raison de 4 à 5 dollars US l'unité. Ce qui nous fera des entrées en devises avoisinant les 4 millions de dollars». Les exportations seront plus importantes «si on arrive à fructifier 50% de ces cuirs bruts», poursuit-il.

Source : Horizons 11.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/industrie-du-cuir-une-relance-structurelle-plus-quimperative/>

Unité des cuirs de Batna : près de 60.000 unités de cuir exportées depuis début 2022

L'unité de l'Algérienne des cuirs et dérivés (ACED) de Batna a exporté, depuis début 2022 à ce jour, près de 60.000 unités de cuir semi-transformé vers l'Italie, a fait savoir, ce jeudi, Riadh Bouhafs, directeur de cette entreprise implantée dans la zone industrielle de Batna.

Dans des déclarations à l'agence APS, M. Bouhafs a affirmé que l'ACED de Batna est parvenue à se frayer une place dans le marché italien qui représente un centre mondial des cuirs à la faveur de la qualité de ses produits. Il a assuré qu'une autre quantité de 75.000 unités de cuir devrait être exportée vers la même destination avant fin 2022.

Source : AlgérieEco 14.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/14/unite-des-cuir-de-batna-pres-de-60-000-unites-de-cuir-exportees-depuis-debut-2022/>

Tourisme : Les hôtels publics sommés de baisser leurs prix

Des orientations claires ont été données par le gouvernement, et en particulier, le ministère du Tourisme, aux hôteliers afin d'améliorer la qualité de service et de proposer des tarifs concurrentiels.

Ces deux aspects sont, d'ailleurs, le talon d'Achille de la destination Algérie. Les estivants se plaignent, en effet, de la qualité des services et également, de la cherté des tarifs, comparativement à nos voisins directs, dont la Tunisie. C'est la raison principale du départ de près de 2 millions d'Algériens/an à l'étranger (Tunisie, Turquie, Egypte et autres destinations), pour passer leurs vacances. Lors d'une visite surprise effectuée avant-hier soir à la station balnéaire de Sidi Fredj (Alger), en visitant les trois établissements hôteliers publics, l'hôtel El Riyad, la résidence Marina et l'hôtel El Marsa, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi a ordonné de baisser les prix et de proposer des offres touristiques adaptées à toutes les catégories de la société, lit-on sur la page officielle du ministère du Tourisme. Il a ainsi exhorté les gestionnaires de ces hôtels d'exploiter tous les espaces et structures disponibles pour présenter de nouvelles offres.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité du lancement de la campagne de marketing et de promotion, en utilisant les sites et plateformes numériques pour capter des touristes algériens établis à l'étranger, notamment.

Source : EcoTimes 12.07.2022

Lien : <https://ecotimesdz.com/tourisme-les-hotels-publics-sommes-de-baisser-leurs-prix/>

Automobile

Automobile Algérie : quatre constructeurs prêts à investir

Le marché national de l'automobile connaît, depuis quelques années, une stagnation et une crise profonde, en raison de la suspension de l'importation des véhicules neufs et la fermeture des usines de montage.

Toutefois, l'Algérie s'apprête à relancer l'industrie automobile à travers l'installation d'usines de montage de véhicules, et ce dans le cadre de conditions plus strictes. Le président du Conseil National Consultatif de la Petite et la Moyenne Entreprise CNC PME, Adel Bensaci, a fait savoir que 4 constructeurs automobiles, européens et asiatiques, ont manifesté leur intérêt à entrer sur le marché algérien, et leur volonté de construire des usines locales, a rapporté, mardi dernier, Echoroukonline. Le premier ministre Aïmene Benabderrahmane, avait invité les hommes d'affaires italiens à venir investir dans

le secteur de l'industrie automobile en Algérie, à l'occasion de l'ouverture de forum économique algéro-italien.

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations prépare des lois et des conditions strictes pour réglementer l'activité de vente de voitures neuves par les concessionnaires.

Source : AlgérieEco 21.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/21/automobile-algerie-quatre-constructeurs-prets-a-investir/>

Automobile Algérie : vers des conditions plus strictes de la vente de véhicules neufs

Le marché national de l'automobile connaît, depuis quelques années, une stagnation et une crise profonde, en raison de la suspension de l'importation des véhicules neufs et la fermeture des usines de montage.

Cependant, plusieurs concessionnaires automobiles se sont lancés dans l'activité d'importation et de commercialisation des voitures neuves, en raison de la forte demande sur les véhicules.

Source : AlgérieEco 20.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/20/automobile-algerie-vers-des-conditions-plus-strictes-de-la-vente-de-vehicules-neufs/>

Automobile : les concessionnaires adressent une nouvelle lettre au Président Tebboune

Le dossier de l'importation des véhicules et du montage automobile en Algérie ne connaît toujours pas d'issue. Après plusieurs promesses officielles sur le déblocage de la situation, les concessionnaires attendent la publication du cahier des charges régissant cette activité, pendant ce temps les prix des véhicules neufs et d'occasion sur le marché national flambent.

Face à cette situation qui perdure depuis plus de 3 ans, le Groupement des concessionnaires automobiles d'Algérie (GCA) a adressé une nouvelle lettre au Président de la République. Dans cette nouvelle lettre datée du 7 juillet en cours et relayée par plusieurs médias nationaux, le Groupement des concessionnaires a formulé de nouvelles propositions pour sortir de la crise automobile que connaît le marché algérien.

Source : AlgérieEco 11.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/11/automobile-les-concessionnaires-adressent-une-nouvelle-lettre-au-president-tebboune/>

Industrie militaire : Des véhicules fabriqués en Algérie aux normes internationales

Trois-cent-cinquante-et-un (351) véhicules entre poids lourds et bus de transport public de marques SNVI (Société nationale des véhicules industrielles) et Mercedes-Benz, dédiés au transport du personnel et de marchandises, ont été livrés au profit de la Direction centrale du Matériel au ministère de la Défense nationale et d'autres entreprises nationales publiques et privées. Ces véhicules et camions ont été livrés au siège de la Société algérienne pour la production de poids lourds de Marque Mercedes Benz (SAPPL-MB) à Rouiba (Alger), au profit de la Direction centrale du Matériel au ministère de la Défense nationale (96 véhicules multiservices), mais également aux entreprises Naftal, Sonelgaz, Algérie Poste, Cosider Canalisations, ainsi qu'à d'autres sociétés privées

activant dans l'import-export. Placée sous l'égide de la Direction centrale de l'industrie militaire au sein du MDN, cette opération s'inscrit dans le cadre de la satisfaction des besoins des structures de l'Armée nationale populaire (ANP) et des entreprises nationales publiques et privées. Cette démarche intervient également dans le cadre des efforts de développement de diverses industries militaires, notamment mécaniques, à la faveur de la stratégie tracée par le MDN avec plusieurs organismes et entreprises concernés dans l'objectif de réaliser une industrie nationale et des produits de qualité aux normes internationales.

Source : **El Moudjahid 27.07.2022**

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/industrie-militaire-des-vehicules-fabriques-en-algerie-aux-normes-internationales-186282>

Pièces de rechange automobiles : «Pas de rupture d'approvisionnement»

Plusieurs professionnels du secteur de l'après-vente automobile ont affirmé, hier, qu'il n'y a pas eu de rupture d'approvisionnement en matière de pièces de rechange, «même pour la pièce électrique», mais il s'agit seulement d'un ralentissement d'approvisionnement dû aux récentes crises, à la fois sanitaire et économique qui ont ébranlé le monde entier.

Tayeb Siad, directeur général du groupe Siad, a affirmé lors d'une conférence-débat, tenue hier, en marge de l'ouverture la 15^{ème} édition du Salon «Equip Auto Algeria», qui s'étalera jusqu'au 5 juillet au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal (CIC) à Alger, qu'il est vrai que les nouvelles réglementations adoptées ont entraîné certains blocages. Mais, dit-il, «cela commence à se débloquer petit à petit». Aujourd'hui, dit-il, la balle est aussi dans le camp des professionnels du secteur, les incitant à s'organiser et se regrouper ou de s'unir sous la coupe d'une association ou d'une fédération pour défendre leur créneau, leur secteur et la corporation.

Source : **Le Quotidien d'Oran 03.07.2022**

Lien : http://www.lequotidien-oran.com/index.php?news=5313491&archive_date=2022-07-03

Automobile : Ouverture du 15e Salon Equip Auto Algeria

La 15^e édition du Salon international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité, Equip Auto Algeria, s'est ouvert hier à Alger, avec la participation de près de 150 exposants algériens et étrangers.

Ce Salon, qui se tiendra jusqu'au 5 juillet au Centre international des conférences (CIC), regroupe les entreprises et marques représentées dans tous les secteurs du marché de la réparation-maintenance automobile, des services et des activités complémentaires.

Près de 54% des exposants sont des étrangers issus de 10 pays (Chine, Turquie, Italie, France, Inde, Tunisie, Taïwan, Corée du Sud, Pays-Bas, Pakistan), avec une forte participation d'entreprises turques.

Source : **El Watan 03.07.2022**

Lien : <https://elwatan-dz.com/automobile-ouverture-du-15e-salon-equip-auto-algeria>

Transport-logistique

Algérie-Ethiopie : Le Président Tebboune annonce l'ouverture d'une ligne aérienne Alger-Addis-Abeba

Le chef de l'Etat a annoncé, ce mercredi à Alger, l'ouverture d'une ligne aérienne entre Alger et Addis-Abeba. Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec la présidente de la République d'Ethiopie, Mme Sahle-Work Zewde, au terme de l'audience qu'il lui a accordée au siège de la Présidence de la République, le président Tebboune a annoncé avoir convenu avec son homologue éthiopienne de « l'ouverture, dans les plus brefs délais, d'une ligne aérienne directe entre Alger et Addis-Abeba ».

La présidente de la République d'Ethiopie, Mme Sahle-Work Zewde a affirmé que la décision de l'ouverture d'une ligne aérienne entre Alger et Addis Abeba constituait « un grand pas » vers la réalisation des aspirations communes de l'Algérie et de l'Ethiopie.

Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au terme de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République, Mme Sahle-Work Zewde a souligné que « l'annonce de l'ouverture d'une ligne aérienne entre Alger et Addis Abeba constitue un grand pas vers la réalisation de nos aspirations communes qui n'ont pas encore atteint le niveau escompté ».

Source : **Horizons 07.07.2022**

Lien : <https://www.horizons.dz/algerie-ethiopie-le-president-tebboune-annonce-louverture-dune-ligne-aerienne-alger-addis-abeba/>

Air Algérie : Ouverture d'une nouvelle ligne Alger-Doha le 3 août prochain

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé hier l'ouverture d'une nouvelle ligne entre Alger et la capitale qatarie Doha, dont le vol inaugural sera effectué le 3 août prochain. A cet effet, la compagnie a procédé au lancement "immédiat" des ventes des billets de cette nouvelle desserte, explique à l'APS le directeur de la communication d'Air Algérie, Amine Andaloussi.

S'agissant du programme des vols, Air Algérie prévoit d'opérer le vol Alger-Doha tous les mercredis et vendredis, tandis que le vol Doha-Alger sera effectué tous les jeudis et samedis, ajoute-t-il. M. Andaloussi a également annoncé l'ouverture, à partir du 12 juillet courant, d'une agence d'Air Algérie à Qatar, sise au Building 78, Boulevard 230, Zone 27 à Doha. Il a, en outre, souligné que l'ouverture de cette nouvelle ligne intervient conformément aux décisions des autorités publiques relatives au renforcement du programme des vols internationaux.

Source : **El Moudjahid 04.07.2022**

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/air-algerie-ouverture-d-une-nouvelle-ligne-alger-doha-le-3-aout-prochain-185280>

Algérie-Venezuela : Vers l'ouverture d'une ligne aérienne directe Alger-Caracas

Le ministre des Transports, Abdellah Moundji, a affirmé que l'ouverture de la ligne aérienne directe entre Alger et Caracas contribuera à la consolidation des relations

économiques et culturelles entre les deux pays, a indiqué, ce dimanche, un communiqué du ministère.

« En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre l'Algérie et la République bolivarienne du Venezuela, une rencontre bilatérale ayant regroupé des experts de l'aviation civile des deux pays, s'est tenue au ministère des Transports. Les clauses et dispositions relatives à la conclusion de l'accord de la coopération bilatérale dans le domaine du transport aérien, ont été débattues lors de cette réunion, précise le communiqué. Ces discussions ont été couronnées par » le paraphe du texte de l'accord bilatéral qui sera soumis prochainement aux hautes autorités pour la signature finale ».

Source : Horizons 17.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/algérie-venezuela-vers-louverture-dune-ligne-aerienne-directe-alger-caracas/>

Volotea : vers l'ouverture d'une nouvelle liaison entre Marseille et Annaba

La compagnie aérienne low cost Volotea va ouvrir dès que possible une nouvelle liaison entre Marseille et Annaba, et renforce ses lignes existantes vers l'Algérie, rapporte ce mercredi 27 juillet le site spécialisé Air Journal.

Ainsi, la compagnie aérienne low cost portera son offre à 150.000 sièges entre les deux rives de la Méditerranée. La compagnie espagnole prévoit une nouvelle route cette fois à destination d'Annaba-Rabah Bitat : la connexion sera précisée «dès que la levée des limitations en vigueur dans le ciel Algérien le permettra», selon le même média. Cette année, Volotea propose 21 fréquences entre l'Algérie et trois de ses Marseille, Bordeaux et Lyon, et offrira près de 150.000 sièges sur ce « marché stratégique ».

Source : AlgérieEco 27.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/27/volotea-vers-louverture-dune-nouvelle-liaison-entre-marseille-et-annaba/>

Spécialisation des ports de commerce : Opération de recensement

Le ministre des Transports, Abdellah Moundji, a appelé, jeudi à Alger, tous les intervenants dans les activités portuaires à préparer une opération de recensement global du mouvement des marchandises dans le domaine du commerce extérieur, en vue de mettre en place une feuille de route qui détermine le domaine de spécialisation de chaque port, a indiqué un communiqué du ministère. Dans le cadre de la stratégie de développement de l'activité des ports visant à s'orienter vers la spécialisation, le ministre a présidé les travaux de la Commission sectorielle relative à l'orientation vers la spécialisation de l'activité des ports de commerce, appelant les intervenants à préparer une opération de recensement global qui permettra de mettre en place une feuille de route à même de déterminer le domaine de spécialisation de chaque port, selon les équipements et les moyens disponibles, les capacités de traitement, ainsi que les conditions et les critères encadrant l'activité, lit-on dans le communiqué. En présence de cadres du ministère et de représentants des ministères du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture et du Développement rural, et de l'Industrie pharmaceutique,

de la Direction générale des douanes (DGD) et de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le ministre a mis en avant «la nécessité de réunir tous les moyens logistiques et de prendre en compte les activités industrielles dans le territoire du port et ses capacités de production, ce qui est à même de réaliser une plus grande efficacité et rentabilité économique».

Source : El Moudjahid 01.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/specialisation-des-ports-de-commerce-operation-de-recensement-185063>

Algérie : l'exécutif annonce la construction de 4 bateaux de pêche au thon à l'horizon 2024

En Algérie, l'industrie de la construction navale fournira au secteur de la pêche 4 thoniers pour réaliser des expéditions en haute mer d'ici 2024. C'est ce qu'a annoncé Hicham Sofiane Salawatchi, ministre de la Pêche et de la Production halieutique, le 6 juillet. Selon le responsable, deux navires seront livrés au port de Honaine, basé à Tlemcen, au cours de l'année prochaine. Globalement, ces navires devraient contribuer à renforcer les captures en haute mer.

L'Algérie produit plus de 120 000 tonnes de poisson par an, selon des données de la Banque mondiale datant de 2018.

Source : Ecofin 07.07.2022

Lien : <https://www.agenceecofin.com/breves-agro/0707-99499-algerie-l-executif-annonce-la-construction-de-4-bateaux-de-peche-au-thon-a-l-horizon-2024>

«CNAN NORD» et «CNAN MED» : Examen d'un plan de restructuration

Le ministre des Transports, Abdellah Moundji a présidé, mercredi à Alger, une réunion consacrée à l'examen du plan de restructuration des compagnies nationales de navigation «CNAN NORD» et «CNAN MED», selon un communiqué du ministère. Tenu en présence des cadres du ministère et la PDG du Groupe algérien de transport maritime (GATMA), la réunion a permis de présenter un exposé actualisé sur le programme et le plan de restructuration des deux compagnies, précise la même source. L'exposé a mis en avant «la vision future et la feuille de route adoptée pour la restructuration des deux entreprises à la base des critères pratiques permettant la relance de l'activité du transport maritime de marchandises, la réalisation de l'équilibre financier et l'atteinte des objectifs tracés par les pouvoirs publics», lit-on encore sur le document. Dans ce sillage, M. Moundji a appelé ces compagnies à «l'adoption d'un mode de gestion moderne et efficace, la recherche d'une nouvelle approche ayant des dimensions de développement à travers l'appui et l'intensification de l'activité de notre flotte maritime et l'élargissement de son champs de compétence», insistant sur «l'impératif de prendre en charge l'aspect humain en le dotant d'une formation moderne au diapason des défis actuels et futurs».

Source : El Moudjahid 10.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/cnan-nord-et-cnan-med-examen-d-un-plan-de-restructuration-185465>

Ligne maritime Alger-Naples : Lancement le 24 juillet

Le ministre des Transports, Abdallah Moundji a appelé, mercredi, à accompagner le lancement de la ligne maritime Alger-Naples (Italie) prévu le 24 juillet par une campagne de promotion, en proposant des prix concurrentiels pour attirer un maximum de clients à l'aller et au retour, indique un communiqué du ministère. La décision est intervenue lors d'une réunion présidée par M. Moundji, en présence de cadres du ministère et du directeur général de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENMTV) et son staff administratif, consacrée à la révision de la politique commerciale de la compagnie, notamment de la plateforme électronique de vente de billets.

Dans le cadre de l'élargissement de l'activité de la compagnie et en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relative à l'ouverture d'une ligne maritime Alger-Naples, le ministre a plaidé pour une campagne promotionnelle et des prix concurrentiels pour accompagner le lancement de cette ligne prévu le 24 juillet, de manière à attirer un maximum de clients à l'aller et au retour.

Source : Horizons 14.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/ligne-maritime-alger-napoli-lancement-le-24-juillet/>

Transport maritime : Une desserte supplémentaire spéciale Alicante-Oran

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a programmé, pour jeudi, une desserte supplémentaire spéciale Alicante-Oran pour le transport des citoyens bloqués dans la ville espagnole, a indiqué ce mardi un communiqué du ministère des Transports.

« Dans le cadre de la prise en charge des citoyens bloqués dans la ville espagnole d'Alicante et détenteurs de billets ouverts, l'ENTMV annonce la programmation d'une desserte supplémentaire à bord du navire Tassili II sur la ligne Alicante-Oran pour le jeudi 21 juillet 2022 », précise la même source.

Source : Horizons 19.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/transport-maritime-une-desserte-supplementaire-speciale-alicante-oran/>

Transport maritime : Ouverture prochaine d'une ligne reliant l'Algérie au Sénégal

Passant au peigne fin les engagements de l'Algérie, le Premier ministre a rappelé la réalisation d'importantes routes par l'Algérie, comme la transsaharienne. Celle reliant l'Algérie à la Mauritanie, souligne-t-il, est en cours d'achèvement, et à laquelle s'ajoutent d'autres axes avec la Libye, la Tunisie, le Niger et le Mali. Ces efforts « seront soutenus à l'avenir par la création de zones franches au niveau des frontières. S'y ajoute l'ouverture prochaine d'une ligne maritime entre l'Algérie et le Sénégal.

Source : El Moudjahid 18.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/transport-maritime-ouverture-prochaine-d-une-ligne-reliant-l-algerie-au-senegal-185865>

Fabrication de conteneurs : nécessaire mise en place d'une stratégie pour satisfaire la demande locale

Le ministre des Transports, Abdallah Moundji, a présidé, ce dimanche 24 juillet, une réunion technique consacrée à la fabrication de conteneurs destinés aux transports maritime, ferroviaire et routier de marchandises, durant laquelle il a été décidé de mettre en place une stratégie nationale participative qui permettrait de satisfaire la demande locale et accéder aux marchés étrangers, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, le ministre a rappelé l'objectif escompté de cette réunion, à savoir l'élaboration d'une stratégie nationale de fabrication de conteneurs, avec la participation des acteurs, publics et privés, afin de répondre à la demande croissante en la matière, conformément au programme visant le développement du transport, en atteignant 25% de la part du marché des transports maritime, ferroviaire et routier », précise la même source.

Source : AlgérieEco 24.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/24/fabrication-de-conteneurs-necessaire-mise-en-place-d-une-strategie-pour-satisfaire-la-demande-locale/>

Ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset Le rêve du rail

Ce projet va booster le commerce et l'économie algériens. Il permettra surtout aux grands regroupements régionaux de se hisser au rang de puissance économique et d'avoir un rôle politique plus consistant et plus influent aux plans régional et international. L'Algérie, à travers ses ports, la route transsaharienne et son rail, est sur le parcours des nouvelles routes de la soie, un mega-projet chinois d'intégration économique mondial. En réalisant un programme ambitieux en matière de développement ferroviaire, notre pays a mis un pied dans cet immense projet qui va connecter l'économie nationale au continent africain et, par conséquent, la hisser au rang de l'émergence. Ce qui va donner plus d'efficacité et de poids à cette «route», objet d'intérêt des puissances économiques internationales, ce sont bien les liaisons ferroviaires qui s'étendent à des milliers de kilomètres, traversant ainsi l'Asie vers le continent européen, pour pénétrer le continent africain.

Source : L'Expression 18.07.2022

Lien : <https://www.lexpressiondz.com/nationale/le-reve-du-rail-358588>

Voie ferrée Bechar-Gara Djebilet : lancement du projet au cours du premier trimestre 2023

La réalisation d'une voie ferrée, longue de 1.000 km, pour le transport du minerai de fer de Gara Djebilet (Tindouf) vers Bechar devrait être lancée « au cours du premier trimestre 2023 », a annoncé samedi à Tindouf, le ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab.

« Le cahier de charge de ce projet est en phase d'étude par un comité technique intersectoriel composé de plusieurs départements, à savoir, le ministère de l'Énergie et des Mines, le ministère des Transports, ainsi que celui des travaux publics », a expliqué M. Arkab, soulignant que

Le projet devrait être lancé au cours du premier trimestre 2023.

Le ministre s'exprimait en marge d'une visite de travail et d'inspection effectuée dans la wilaya de Tindouf au cours de laquelle il a procédé au lancement de l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet.

La première phase (2022-2025) de l'exploitation de ce gisement connaîtra une production de 2 à 3 millions tonnes/an, a fait savoir M. Arkab, ajoutant que le minerai de fer sera acheminé par voie terrestre à Béchar où il sera transformé et valorisé par des opérateurs nationaux désirant investir dans ce domaine, en attendant la réalisation de la voie ferrée Béchar-Gara Djebilet.

Une fois la voie ferrée réalisée, la seconde phase commencera, ce qui permettra d'optimiser l'exploitation de la mine en produisant de 40 à 50 millions tonnes/an, a poursuivi M. Arkab.

Source : Radio Algérienne 31.07.2022

Lien : <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/12763>

Reprise de l'exploitation commerciale de la télécabine de Blida

L'exploitation commerciale de la télécabine de Blida reliant Beni Ali à Chréa reprendra ce mardi après plus de trois d'arrêt, a annoncé l'Entreprise métro d'Alger (EMA) et l'entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) dans un communiqué.

« L'EMA et l'ETAC (filiale de l'EMA) informent leurs aimables usagers de la reprise de l'exploitation commerciale de la télécabine de Blida desservant Beni Ali à Chréa, à compter du 26 juillet 2022 aux horaires habituels », est-il indiqué dans le communiqué, repris par l'APS.

Source : AlgérieEco 26.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/26/reprise-de-exploitation-commerciale-de-la-telecabine-de-blida/>

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Benbahmed veut tout numériser

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a fixé la date du 30 décembre prochain comme dernier délai pour finaliser la procédure de numérisation de toutes les activités de l'Agence nationale du médicament. L'ANPP a d'ailleurs invité l'ensemble des opérateurs en industrie pharmaceutique à s'inscrire sur la plateforme dédiée à la numérisation dans les plus brefs délais.

Source : Le Soir d'Algérie 02.07.2022

Lien : <https://www.lesoiralgerie.com/periscoop/benbahmed-veut-tout-numeriser-84448>

Industrie pharmaceutique : Se conformer aux règles de bonnes pratiques

Les établissements exerçant dans le secteur pharmaceutique sont tenus, dans un délai n'excédant pas deux ans, de se conformer aux règles de bonnes pratiques, fixées par un décret exécutif publié dans le Journal officiel (JO) n° 46. Il s'agit du décret exécutif n° 22-247, signé le 30 juin dernier, par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, relatif aux règles de bonnes pratiques de fabrication des produits pharmaceutiques à usage de la médecine humaine. En vertu de ce décret, étous les produits pharmaceutiques à usage de la médecine humaine fabriqués localement ou importés, y compris, ceux destinés à l'exportation et les médicaments expérimentaux doivent être fabriqués conformément aux règles des bonnes pratiques de fabrication. En adéquation avec les standards internationaux, ces bonnes pratiques de fabrication constituent éun des éléments de la gestion de la qualité qui garantit que les produits pharmaceutiques sont fabriqués et contrôlés de façon cohérente.

Source : El Moudjahid 15.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/industrie-pharmaceutique-se-conformer-aux-regles-de-bonnes-pratiques-185668>

Industrie pharmaceutique : les opérateurs invités à déposer les programmes prévisionnels d'importations de 2023

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a annoncé, ce jeudi 14 juillet 2022, dans une note adressée aux opérateurs pharmaceutiques le début de l'opération de dépôt des programmes prévisionnels d'importations des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux au titre de l'année 2023. « Il est porté à la connaissance des opérateurs pharmaceutiques que le dépôt des programmes prévisionnels d'importations des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, au titre de l'année 2023, se fera à partir du 17 juillet jusqu'au 17 septembre 2022 », est-il indiqué dans cette note publiée sur la page Facebook officielle du ministère.

Source : AlgérieEco 14.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/14/industrie-pharmaceutique-les-operateurs-invites-a-deposer-les-programmes-previsionnels-dimportations-de-2023/>

Industrie pharmaceutique : répondre à la demande locale et accéder aux marchés internationaux

L'industrie pharmaceutique a pu, grâce aux mesures incitatives prises par l'Etat, répondre à plus de 70% des besoins du marché national, ce qui lui a permis à la fois de réduire la facture d'importation des médicaments et d'accéder aux marchés extérieurs. Le secteur pharmaceutique qui demeure étroitement lié à la souveraineté nationale sanitaire, représente près de quatre (4) mds USD couvrant 1033 dénominations communes internationales (DCI) et 2904 dispositifs médicaux, des résultats réalisés grâce à l'engagement et à l'accompagnement du secteur par l'Etat .

Source : APS 26.07.2022

Lien : <https://www.aps.dz/sante-science-technologie/143232-industrie-pharmaceutique-repondre-a-la-demande-locale-et-acceder-aux-marches-internationaux>

La PCH souligne l'importance de la rationalisation de la gestion des médicaments

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a souligné l'importance de la rationalisation de la gestion des médicaments, mettant en avant les facilitations prévues à cet effet sur son nouveau portail électronique.

Lors d'une rencontre par visioconférence, lundi, entre le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux, Ali Aoun, des cadres de l'annexe d'Oran (couvrant dix wilayas de l'ouest avec 375 établissements hospitaliers) et les directeurs d'hôpitaux universitaires, l'accent a été mis sur "l'importance de la rationalisation de la gestion des médicaments", notamment à la faveur des "facilitations prévues à cet effet sur le portail électronique de la Pharmacie centrale des hôpitaux", a précisé un communiqué de l'établissement.

Source : APS 25.07.2022

Lien : <https://www.aps.dz/sante-science-technologie/143215-la-pch-souligne-l-importance-de-la-rationalisation-de-la-gestion-des-medicaments>

Distribution des produits pharmaceutiques : L'ADPHA dénonce les pratiques illicites de certains grossistes

L'Association des distributeurs pharmaceutiques algériens (ADPHA) a organisé, jeudi, à l'hôtel El Aurassi, à Alger, «la troisième journée de la Distribution pharmaceutique algérienne» (JADPHA 2022), sous le slogan : «Un nouveau cadre réglementaire : de nouveaux défis.»

Dans son intervention, le président de l'association, Dr Maâmar Chamlal, a mis en avant l'importance accordée par les hautes autorités du pays à la santé, en général, et au développement d'une industrie pharmaceutique de qualité, en particulier. Cela conforte, selon lui, la filière de distribution pharmaceutique dans sa quête d'assurer la disponibilité dans les quatre coins de notre pays, «cette importance s'est traduite par la création d'un ministère dédié à notre secteur».

Il a également exprimé sa satisfaction quant au rattrapage qui a été fait ces deux dernières années pour disposer d'un cadre réglementaire moderne pour accompagner le développement de notre filière».

Source : El Moudjahid 01.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/distribution-des-produits-pharmaceutiques-l-adpha-denonce-les-pratiques-illicites-de-certains-grossistes-185079>

Médicaments anti-cancéreux et stylos à insulines : inauguration de deux unités à Alger

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed a supervisé, hier à Alger, l'inauguration de deux unités de production de médicaments anticancéreux et de stylos à insuline. Il s'agit de l'unité «Profam» relevant du groupe Biopharme spécialisée dans le développement de la production de médicaments anticancéreux en full process et sous forme sèche sise à Réghaia (Alger). Le ministre a inauguré également une unité de production de stylos à insuline, «Biothéra» relevant du groupe «Biocare» sise à Oued Semar (Alger) qui produit pour la première fois en Algérie ce genre de traitement pour diabétiques. S'exprimant à

l'occasion, M. Benbahmed a fait savoir que ces deux unités ont été réalisées avec des compétences 100% algériennes, soulignant que l'entrée en production de ces structures permettra à l'Algérie d'économiser un milliard USD d'importation.

En 2023, l'Algérie sera en mesure de produire localement les stylos à insuline (à usage unique) et un nombre important de médicaments anticancéreux, a rassuré le ministre du secteur, rappelant que l'importation des médicaments anticancéreux coûtait au Trésor public 600 millions USD/An. La facture d'importation de l'insuline s'élevait à 400 millions USD/ année, a-t-il détaillé.

Source : El Moudjahid 02.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/medicaments-anti-cancereux-et-stylos-a-insulines-inauguration-de-deux-unites-a-alger-185158>

Dr Lyes Merabet : «La réforme de la santé doit comprendre celle de l'assurance maladie»

Le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le Dr Lyes Merabet, est revenu, pour El Moudjahid, sur la réforme du secteur de la santé. Il a indiqué que le SNPSP est intéressé par la contribution au travail d'échange avec les autorités compétentes pour la réforme du secteur de la santé dans notre pays, en sa qualité de partenaire social par excellence, mu par l'intérêt général.

«Nous, professionnels, acteurs principaux du secteur de la santé, affirmons que la réforme du secteur doit se faire avec la conjugaison de l'ensemble des efforts», a-t-il lancé avant de noter que ce dossier, sensible, sera une base pour une meilleure prise en charge des malades et l'amélioration du service public de santé. Mettant à profit cette opportunité, Dr Merabet a, également, souligné le fait que la réforme du secteur de la santé est intimement liée à celle de la sécurité sociale et de l'assurance maladie. «Il faut, donc, amender la loi sur la sécurité sociale, qui date de 1983, pour pouvoir la mettre au diapason des changements et autres mutations que nous avons connues.»

Source : El Moudjahid 01.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/dr-lyes-merabet-la-reforme-de-la-sante-doit-comprendre-celle-de-l-assurance-maladie-185081>

[Reportage photo] Vital Care Educational : un programme de formation

Vital Care Production, distribution et logistique SPA a identifié des besoins non satisfaits en termes de formations spécifiques sur les différents aspects relatifs aux normes des dispositifs médicaux.

Ce programme spécifique reflète l'engagement de Vital Care dans l'accompagnement des ressources humaines et la vulgarisation des normes et références s'appliquant aux dispositifs médicaux, afin de mieux appréhender les mutations importantes que connaît la réglementation sur le dispositif médical.

Les enjeux du Secteur des Dispositifs Médicaux imposent la mise en place de ce programme de formation pour renforcer les compétences et le savoir-faire du personnel engagé dans ce domaine.

Source : SantéNews 24.07.2022

Lien : <http://www.santeneews-dz.com/reportage-photo-vital-care-educational-un-programme-de-formation/>

ENERGIE

Ziane Benattou : un premier draft sur la loi et le modèle énergétiques sera prêt d'ici le mois de septembre

Tous les efforts sont concentrés sur la préparation d'un premier draft sur la loi et le modèle énergétiques, qui sera prêt, d'ici le mois de septembre annonce, le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, le Pr Ziane Benattou, rapporte ce lundi 4 juillet 2022 la Radio nationale.

Le Pr Ziane Benattou affirme que le ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables «travaille pour préparer le dossier, avec tous les secteurs concernés, pour avoir, en mois de septembre, un premier draft sur la loi et le modèle énergétiques». Cette loi concerne, selon le ministre, «la transition énergétique et l'autoconsommation».

Source : AlgérieEco 04.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/04/ziane-benattou-un-premier-draft-sur-la-loi-et-le-modele-energetiques-sera-pret-dici-le-mois-de-septembre/>

Attractivité de la loi sur les hydrocarbures : le PDG de Sonatrach s'exprime

Le groupe Sonatrach a signé ce mardi un contrat de près de 4 milliards de dollars avec ses partenaires l'américain Occidental, l'italien Eni et le français TotalEnergies.

Ce contrat d'hydrocarbures sur le périmètre contractuel de Berkine (Blocs 404 et 208), situé à 300 km au Sud Est de Hassi Messaoud, sous l'égide de la loi n°19-13 régissant les activités hydrocarbures, permettra à terme une récupération additionnelle de plus de 1 milliard de barils équivalents pétrole d'hydrocarbures, ce qui augmentera le taux moyen de récupération ultime à 55%.

Source : AlgérieEco 19.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/19/attractivite-de-la-loi-sur-les-hydrocarbures-le-pdg-de-sonatrach-sexprime/>

Sonatrach classée parmi les 15 plus grandes compagnies pétrolières au monde

Le magazine britannique « The Economist » a classé la société algérienne d'hydrocarbures Sonatrach parmi les 15 plus grandes sociétés productrices de pétrole au monde, devant de grands groupes comme le français TotalEnergies et Qatar Energy.

Dans une étude menée par « The Economist », Sonatrach a été classée parmi les 15 plus grandes compagnies pétrolières au monde, se classant 12e en termes de production de pétrole et de gaz.

Source : AlgérieEco 28.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/28/sonatrach-classee-parmi-les-15-plus-grandes-compagnies-petrolieres-au-monde/>

Hausse de 75% des exportations de Sonatrach en 2021

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a réalisé un chiffre d'affaires à l'export de 35,4 milliards de dollars (mds USD) en 2021, soit une hausse de 75% par

rapport à 2020, a indiqué, dimanche, à Alger un responsable du groupe.

Le chiffre d'affaires à l'export a augmenté sous l'effet des prix, à hauteur de 76%, et des volumes à hauteur de 24%, selon le directeur Gestion de la Performance au sein du groupe, Mohamed Rochdi Boutaleb, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan de Sonatrach pour 2021 et les 5 premiers mois de 2022. Cette hausse a été notamment réalisée grâce à un contexte favorable du marché pétrolier, avec un prix moyen de 72,3 dollars/baril du Sahara Blend en 2021 contre 41,9 dollars en 2020.

De plus, un marché gazier, également favorable, selon le même responsable, a permis l'augmentation des exportations nationales par gazoduc de 54%, et par voie liquéfiée de 13%.

Source : El Moudjahid 03.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/hausse-de-75-des-exportations-de-sonatrach-en-2021-185180>

Electricité : L'Algérie aura une capacité de production de 30.000 Mégawatts à l'horizon 2031-2032

L'Algérie aura une capacité de production d'électricité de 30.000 Mégawatts à l'horizon 2031-2032, a indiqué, ce dimanche, le PDG du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, lors d'une visite de travail à Bouira.

Dans un point de presse tenu en marge d'une séance de travail qui l'a regroupé avec les autorités locales, les présidents des assemblées populaires communales (P/APC) et les chefs de Daïras ainsi que des investisseurs, M. Adjal a expliqué que la capacité de production actuelle de l'Algérie en matière d'électricité excède les 24.000 Mégawatts. « Aujourd'hui, nous avons une capacité de production d'électricité de l'ordre de 24.000 Mégawatts pour une consommation moyenne annuelle qui ne dépasse pas les 14.000 MGW », a expliqué le responsable du Groupe Sonelgaz. Cette capacité, qui est « très intéressante », a-t-il dit, « va encore augmenter avec la réalisation des investissements qui sont en cours et qui sont d'une capacité de 6.000 MGW ». Nous atteindrons une capacité de production de 30.000 Mégawatts à l'horizon 2031-2032", a-t-il ajouté. En matière d'exportation, le PDG de Sonelgaz a rappelé que l'Algérie exporte 500 Mégawatt vers la Tunisie voisine. « C'est une quantité importante », a estimé M. Adjal.

Source : Horizons 17.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/electricite-lalgerie-aura-une-capacite-de-production-de-30-000-megawatts-a-lhorizon-2031-2032/>

Le Ministre de l'énergie et des Mines reçoit l'Ambassadeur de la République de Corée : Perspectives d'investissement en engineering et de production de l'électricité

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed ARKAB, a reçu en audience, hier, au siège du ministère, M. Kim Chang-Mo, ambassadeur de la République de Corée en Algérie, en présence du PDG du Groupe Sonelgaz.

Les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales dans le domaine énergétique ainsi que les projets de partenariat en cours en Algérie. Les deux parties ont également abordé les perspectives d'investissement en matière d'engineering et de production de l'électricité, ainsi que les possibilités de coopération et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures, notamment la production et la transformation des hydrocarbures.

Les parties ont exprimé la volonté mutuelle des deux pays de renforcer leur coopération et de développer des partenariats mutuellement bénéfiques axés sur des projets intégrant la maîtrise des technologies de production, le transfert des savoir-faire et d'expertise, la formation et l'intégration nationale.

Source : El Moudjahid 31.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/le-ministre-de-l-energie-et-des-mines-recoit-l-ambassadeur-de-la-republique-de-coree-perspectives-d-investissement-en-engineering-et-de-production-de-l-electricite-186366>

Electricité : le PDG de Sonelgaz s'exprime à nouveau sur le projet de câble sous-marin avec l'Italie

Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, s'est exprimé, ce dimanche depuis Bouira, sur le projet de réalisation d'un câble sous-marin pour exporter de l'électricité vers l'Italie.

Lors d'un point de presse tenu en marge d'une séance de travail qui l'a regroupé avec les autorités locales, les présidents des assemblées populaires communales (P/APC) et les chefs de Daïras ainsi que des investisseurs, M. Adjal a annoncé la réalisation d'un câble sous-marin de 250 km vers l'Italie, à partir des côtes d'Annaba, dont l'objectif est de promouvoir les exportations.

Source : AlgérieEco 17.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/17/electricite-le-pdg-de-sonelgaz-sexprime-a-nouveau-sur-le-projet-de-cable-sous-marin-avec-litalie/>

Sonatrach : deux découvertes de gaz en effort propre et une découverte de pétrole avec "ENI"

La première est une découverte de gaz à condensat réalisée dans deux réservoirs dévoniens, suite au forage par Sonatrach d'un puits d'exploration "In Ekker Sud West-1" (IEKSW-1), dans le périmètre de recherche "In Amenas 2" du bassin d'Illizi, explique la même source.

Le groupe a, dans ce sens, souligné que "les débits enregistrés, lors des tests, sont de 300.000 m³/jour de gaz et 26 m³/jour de condensat, à partir du premier réservoir et de 213.000 m³/jour de gaz et 17 m³/jour de condensat à partir du deuxième réservoir".

Quant à la deuxième découverte, elle a été réalisée par Sonatrach et son partenaire "Eni", suite au forage du puits d'exploration "Rhourde Oulad Djemaa Ouest-1" (RODW-1), dans le périmètre de recherche "Sif Fatima 2", situé dans la région nord du bassin de Berkine, ajoute le document.

Source : El Moudjahid 25.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/sonatrach-deux-decouvertes-de-gaz-en-effort-propre-et-une-decouverte-de-petrole-avec-eni-186126>

Sonatrach : Lancement du projet de réalisation d'un complexe MTBE à Arzew

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a donné, mercredi à Arzew (Oran) en compagnie du PDG du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, le coup d'envoi du projet de réalisation d'un complexe de production de Methyl Tert-Butyl Ether (MTBE), un additif pour la fabrication de l'essence sans plomb au niveau des raffineries, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre a écouté un exposé détaillé sur le projet qui s'étend sur une superficie de 11,4 hectares à la zone industrielle Arzew avec une capacité de production de 200.000 tonnes/an, a ajouté la même source. Qualifiant ce projet qui s'inscrit dans le cadre du développement de l'industrie pétrochimique de Sonatrach de « structurant », le ministère de l'Energie a relevé qu'il permettra de « couvrir les besoins des raffineries du Groupe pétrolier en cette matière, de renoncer à son importation, en sus de la réalisation d'une autosuffisance en la matière et l'orientation vers l'exportation ».

De son côté, Sonatrach a estimé, dans un communiqué, que ce projet qui revêt « une importante dimension économique », permettra à l'Algérie de renoncer à l'importation de cet additif, d'atteindre l'autosuffisance tout en s'orientant vers l'exportation à partir de 2025.

Source : Horizons 07.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/sonatrach-lancement-du-projet-de-realisation-dun-complexe-mtbe-a-arzew/>

PDG de Naftal : Plus de 600.000 véhicules roulent actuellement au GPL-c

Le PDG de Naftal, Mourad Menouar, a fait savoir, ce lundi à Blida, que plus de 600.000 véhicules roulent actuellement au gaz de pétrole liquéfié (GPL carburant) en Algérie.

« Le nombre de véhicules convertis au GPL carburant est actuellement de près de 625.000 unités à l'échelle nationale », a précisé le PDG de Naftal en marge de l'ouverture de la 4ème édition de « family days » (Journées de la famille) à la station-service « Timezguida-Nord » de l'autoroute Est-Ouest, rapporte l'agence APS.

Source : AlgérieEco 18.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/18/pdg-de-naftal-plus-de-600-000-vehicules-roulent-actuellement-au-gpl-c/>

GPL : les exportations algériennes vers l'Asie en hausse

En plus du pétrole et du gaz, l'Algérie exporte du Gaz de pétrole liquéfié (GPL). Alors que la demande en GPL, utilisé pour le chauffage, a baissé en Europe durant cette période estivale, les exportations algériennes de ce produit vont vers l'Asie, notamment du Sud-Est et de l'Est.

Selon les données de l'entreprise de data intelligence Kpler, datées du 26 juillet et reprises jeudi par l'agence S&P Global, quelque 260 000 tonnes de GPL sont exportées de la Méditerranée vers l'Asie en juillet, dont 229 000 tonnes destinées à l'Asie du Sud-Est et de l'Est.

Source : AlgérieEco 29.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/29/gpl-les-exportations-algeriennes-vers-lasie-en-hausse/>

Champ gazier de Tinrhert (Illizi) : Petrofac s'exprime sur l'avancement du projet

La société britannique d'ingénierie, de technologies et de la réalisation de projets dans les domaines du pétrole, du gaz et de la pétrochimie, s'est exprimée, ce jeudi 28 juillet 2022, dans un communiqué, sur l'avancement du projet de développement du champ gazier de Tinrhert à Ohanet à In Amenas (wilaya d'Illizi).

« Une étape majeure a été franchie dans la livraison du projet de développement du champ Tinrhert de Sonatrach en Algérie, avec l'introduction en toute sécurité des premiers hydrocarbures pour le démarrage de la production », annonce Petrofac, qui ajoute : « Une fois terminé, le développement stimulera les capacités de production de gaz naturel pour les marchés locaux et d'exportation, permettant la croissance économique dans le pays. ».

Source : AlgérieEco 28.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/28/champ-gazier-de-tinrhert-illizi-petrofac-sexprime-sur-lavancement-du-projet/>

Gazoduc transsaharien : l'Algérie abrite jeudi la 3e réunion ministérielle tripartite Algérie-Nigeria-Niger

La 3ème réunion ministérielle tripartite Algérie-Niger-Nigeria sur le projet Trans-Saharan Gas-Pipeline (TSGP), regroupant les ministres en charge de l'Energie des trois pays, se tient ce jeudi à Alger, apprend-t-on auprès du ministère de l'Energie et des mines.

Cette nouvelle réunion sera «l'occasion d'examiner l'ensemble des aspects du projet, notamment l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route arrêtée à Abuja (Nigeria), et ce, dans le cadre des travaux de la Task Force composée des experts des trois pays», explique la même source.

A rappeler que le projet TSGP est un méga projet de transport de gaz reliant les trois pays sur un tracé dépassant les 4 000 km.

Source : Radio Algérienne 28.07.2022

Lien : <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/12673>

Algérie-France : Sonatrach signe avec ENGIE un accord de livraison de gaz

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a annoncé, ce jeudi, la signature d'un accord avec le groupe énergétique français ENGIE portant sur l'achat et la vente de gaz naturel à travers le Medgaz.

« La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et le groupe énergétique français ENGIE ont conclu un accord à Alger pour leur contrat d'achat et de vente de gaz naturel à travers le Medgaz », a précisé la groupe Sonatrach dans un communiqué. Ce contrat, liant les deux groupes depuis 2011, prévoit la livraison de gaz naturel par Sonatrach à ENGIE via le gazoduc Medgaz, a ajouté la même source. A travers cet accord, les deux parties ont convenu également de « définir le prix de vente contractuel applicable sur une période de trois (03) ans, allant jusqu'à 2024, pour prendre en compte les conditions de marché », a fait savoir la compagnie nationale.

Source : Horizons 07.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/algerie-france-sonatrach-signe-avec-engie-un-accord-de-livraison-de-gaz/>

L'Algérie augmente de 4 milliards de m3 ses livraisons de gaz à l'Italie

L'Algérie a décidé d'augmenter de 4 milliards de m3 supplémentaires le volume de ses livraisons de gaz à l'Italie à partir de la semaine prochaine, rapporte ce vendredi 15 juillet l'agence officielle. Il s'agit de 4 milliards de m3 de gaz supplémentaires qui seront livrés par Sonatrach à ENI et à ses autres partenaires italiens à partir de la semaine prochaine.

Source : AlgérieEco 15.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/15/algerie-augmente-de-4-milliards-de-m3-ses-livraisons-de-gaz-a-litalie/>

Hydrocarbures : signature de plusieurs nouveaux contrats avec des étrangers d'ici la fin 2022

Le groupe Sonatrach est engagé dans des négociations avec plusieurs partenaires étrangers, devant aboutir à la signature de plusieurs contrats d'ici la fin 2022, a indiqué, le P-dg de la compagnie nationale, Toufik Hakkar. « Nous sommes engagés dans des négociations, sur plusieurs projets, avec des partenaires étrangers, qui devraient aboutir à la signature de trois à quatre nouveaux contrats d'ici la fin de l'année en cours », a expliqué M. Hakkar.

Source : AlgérieEco 19.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/19/hydrocarbures-signature-de-plusieurs-nouveaux-contrats-avec-des-etrangers-dici-la-fin-2022/>

Raffinerie d'Augusta : plus de 450 millions \$ de bénéfices durant le premier semestre 2022

La raffinerie d'Augusta, dans le sud de l'Italie, rachetée en 2018 par le groupe Sonatrach à l'américain Exxon Mobil, semble se porter bien, en réalisant plusieurs centaines millions de dollars de bénéfices durant la première moitié de l'année en cours. En effet, selon le magazine Jeune Afrique, qui cite une source proche du dossier, la raffinerie a réalisé durant les six premiers mois d'activité de 2022, plus de 450 millions de dollars de bénéfices.

Source : AlgérieEco 22.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/22/raffinerie-daugusta-plus-de-450-millions-de-benefices-durant-le-premier-semestre-2022/>

Hydrocarbures : Sonatrach signe un contrat de près de 4 milliards de dollars avec Occidental, Eni et TotalEnergies

Sonatrach et ses partenaires, Occidental, Eni, et TotalEnergies ont procédé, ce mardi 19 juillet 2022 à Alger, à la signature d'un contrat d'hydrocarbures sur le périmètre contractuel de Berkine (Blocs 404 et 208), situé à 300 km au Sud Est de Hassi Messaoud, sous l'égide de la loi n°19-13 régissant les activités hydrocarbures, indique le groupe pétrolier et gazier dans un communiqué publié sur son site web. « Ce contrat de type partage production, s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord conclu entre Sonatrach et ses partenaires le 31 janvier 2021 », rappelle la même source.

Source : AlgérieEco 19.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/19/hydrocarbures-signature-dun-contrat-entre-sonatrach-et-ses-partenaires-eni-occidental-et-totalenergies/>

Arkab reçoit le PDG du Groupe thaïlandais PTT Exploration & Production Plc : Partenariat mutuellement bénéfique

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi dernier à Alger, le président directeur général (Pdg) du Groupe Thaïlandais, «PTT Exploration & Production Plc», Montri Rawanchaikul, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures, liant le Groupe «Sonatrach» et le Groupe Thaïlandais «PTT Exploration & Production Plc», les qualifiant d'«excellentes», ainsi que les perspectives de leur renforcement, a précisé la même source.

Tout en présentant le plan de développement du secteur, M. Arkab a invité le Groupe thaïlandais à «continuer à investir davantage dans le domaine pétrolier et gazier et de créer des partenariats mutuellement bénéfiques et participer aux appels d'offres que le secteur s'apprête à lancer prochainement dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui présente plusieurs avantages aux investisseurs», a fait savoir le communiqué.

Source : El Moudjahid 10.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/arkab-recoit-le-pdg-du-groupe-thailandais-ptt-exploration-production-plc-partenariat-mutuellement-benefique-185451>

Le Ministre de l'énergie et des Mines reçoit une délégation de la Compagnie Brésilienne WEG : Explorer les opportunités d'affaires et d'investissement

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu hier, au siège du ministère, une délégation de la compagnie brésilienne internationale de fabrication d'équipements électriques et électrotechniques (WEG), conduite par le Directeur Général commercial and Appliances Motors et membre du conseil exécutif de WEG, M. Julio Cesar Ramires, en présence de SEM l'ambassadeur de la République fédérative du Brésil en Algérie. Les parties ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre WEG et les deux compagnies nationales Sonelgaz et Sonatrach et les perspectives de leur renforcement, notamment dans les domaines des équipements électriques, en matière d'engineering et la fabrication locale d'équipements. Les parties ont, également, examiné les opportunités d'affaires et d'investissement, notamment l'implantation de WEG en Algérie. Le ministre de l'Energie et des Mines a mis l'accent sur les nouveaux axes de coopération pouvant mener à un partenariat gagnant-gagnant avec un transfert de savoir-faire et d'expertise, d'autant plus que d'importantes opportunités de partenariat et d'investissement sont offertes par le secteur de l'énergie et des mines.

Source : El Moudjahid 17.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/le-ministre-de-l-energie-et-des-mines-recoit-une-delegation-de-la-compagnie-bresilienne-weg-explorer-les-opportunites-d-affaires-et-d-investissement-185813>

Solar 1000 MW : Le 2e appel d'offres lancé avant fin 2022

L'électricité produite sera «exclusivement et entièrement» vendue à Sonelgaz, sur une période de 25 ans. Cela fait partie des garanties demandées par les investisseurs, à savoir la signature des contrats de vente directe d'électricité (Power Purchase Agreements, PPA). Les premiers kilowattheures photovoltaïques du projet Solar 1000 MW seront produits vers la fin de l'année 2023, a indiqué hier à l'APS le directeur général de la Société algérienne des énergies renouvelables Shaems, Smaïl Mougari. Le responsable de la société chargée de la préparation et du traitement de l'appel d'offres relatif à ce projet a précisé, à l'agence officielle, que «c'est la centrale de Beni Ounif à Béchar, d'une capacité de 30 MW, qui pourrait réussir à produire les premiers kilowattheures solaires du projet Solar 1000 MW, vers la fin de l'année 2023 ou au plus tard en début de 2024».

Source : El Watan 11.07.2022

Lien : <https://elwatan-dz.com/solar-1000-mw-le-2e-appel-doffres-lance-avant-fin-2022>

Efficacité énergétique : nécessité de créer des laboratoires de contrôle des appareils électriques

Le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa a appelé, mardi à Alger, à la création « dans les plus brefs délais » de laboratoires pour contrôler les appareils électriques et s'assurer de leur conformité aux normes internationales en termes d'efficacité énergétique, rapporte ce mercredi 13 juillet l'agence officielle. Invité de la chaîne I de la radio nationale, M. Yassaa a précisé que les appareils électriques, notamment les climatiseurs, à forte consommation d'énergie électrique durant la période estivale, ne font actuellement l'objet d'aucun contrôle, ce qui nécessite la création de ces laboratoires.

Source : AlgérieEco 13.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/13/efficacite-energetique-necessite-de-creeer-des-laboratoires-de-contrrole-des-appareils-electriques/>

Mines : Arkab reçoit les membres du bureau exécutif de la Fédération nationale des exploitants aurifères artisans

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, mardi à Alger, les membres du bureau exécutif de la Fédération nationale des exploitants aurifères artisans, en présence de cadres du ministère chargés des mines, a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, lors de cette séance, M. Arkab a écouté les préoccupations des chefs des micro-entreprises pour l'exploitation minière aurifère artisanale dans la wilaya de Tamanrasset, à leur tête les préoccupations d'ordre technico-commercial. Le cadre juridique qui fixe l'activité des micro-entreprises et les sites des activités minières qui sont fixés par l'Agence nationale des activités minières (ANAM) a été abordé, ajoute le communiqué. .

Source : Radio Algérienne 12.07.2022

Lien : <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/12051>

ANAM : Attribution de 22 titres d'exploration minière pour plus de 930 millions DA

L'Agence nationale des activités minières (ANAM) a attribué, ce mercredi, 22 permis d'exploration minière sur un total de 38 sites mis en adjudication, et ce, pour un montant global de 930 millions DA.

Ces titres ont été octroyés à l'issue de la 51e session d'adjudication de permis miniers d'exploration, dont l'appel d'offres national, lancé le 30 mai 2021, a porté sur l'exploration minière de 38 sites se situant dans 12 wilayas.

L'ANAM a proposé, dans le cadre de cette opération, 38 sites, dont 12 pour l'exploration de substances destinées à la production de pierres décoratives telles que le marbre, le travertin et l'onyx, et 26 autres pour l'exploration de matières destinées à la production de matériaux de construction tels que le sable, le gypse, l'argile, a indiqué le président de l'Agence, Smaïl El-Djouzi, dans un point de presse à l'issue de cette session.

Lors de cette phase des offres financières, «on a reçu 52 plis, dont un a été rejeté pour manque de renseignements dans le chèque de banque», a ajouté El-Djouzi, précisant que «22 sites ont été octroyés, parmi eux, 10 sites de sable et 9 sites de marbre et onyx».

Source : Horizons 13.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/anam-attribution-de-22-titres-dexploration-miniere-pour-plus-de-930-millions-da/>

Lancement des travaux d'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a procédé, samedi, au lancement des travaux d'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet (Tindouf), dans le cadre de sa visite dans cette wilaya.

Le lancement des travaux a eu lieu dans la zone ouest de Gara Djebilet où se déroulera la phase expérimentale pour l'exploitation de cette mine. Gara Djebilet-Ouest s'étend sur 5.000 hectares, soit le tiers de la superficie totale de la mine (15.000 ha).

Source : AlgérieEco 30.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/30/lancement-des-travaux-dexploitation-de-la-mine-de-fer-de-gara-djebilet/>

Algérie-Emirats Arabes Discussions sur les opportunités d'investissement dans le domaine minier

Le ministre de l'Energie et des Mines Mohamed Arkab a reçu, mercredi à Alger, l'ambassadeur des Emirats arabes unis (EAU) en Algérie, Youcef Saïf Khamis Subaa Al-Ali, accompagné d'une délégation de l'entreprise émiratie « Masdar », a indiqué le ministère dans un communiqué.

« Les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre les deux pays, qualifiées de fraternelles, dans le domaine de l'énergie et des mines, et les moyens de leur renforcement », précise la même source. Arkab a mis, à cette occasion, l'accent sur les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le secteur énergétique en Algérie notamment l'exploration, le développement et l'exploitation des hydrocarbures dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui présente plusieurs facilitations et avantages aux investisseurs, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont abordé, également, les opportunités d'investissement dans le domaine minier en Algérie notamment la recherche et l'exploitation des terres rares et les métaux précieux, selon la même source.

Ils ont relevé, d'autre part, les « importantes opportunités de coopération et d'investissements existantes dans le domaine des énergies renouvelables ».

Source : Horizons 27.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/algerie-emirats-arabes-discussions-sur-les-opportunités-dinvestissement-dans-le-domaine-minier/>

Mines de fer à Tebessa: signature d'un mémorandum d'entente entre le groupe « Manal » et le turc « Ozmert »

Un mémorandum d'entente (MoU) a été signé, mardi à Alger, entre le groupe Manadjim El Djazaïr (Manal) et la société turque Ozmert Algérie, dans le cadre du développement et la valorisation des gisements de minerai de fer de Boukhadra et Ouenza (Tebessa). Le document a été paraphé par le P-dg du Groupe Manal, Mohamed Sakhr, et le directeur général de Ozmert Algérie, Adnan Tune.

Présidée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, la cérémonie de signature s'est déroulée au siège du Groupe Manal, dont relève la société chargée de l'exploitation des gisements de minerai de fer de l'Ouenza et de Boukhadra, à savoir : Les mines de fer de l'Est (MFE Spa).

Ce partenariat débiterait par des actions commerciales (contrats de ventes de minerai brut), et devrait s'étendre à des réalisations d'installations industrielles basées sur l'extraction d'important volume de minerai (environ 6 à 7 MT/an) et c'est l'objet de cet accord.

Source : Radio Algérienne 27.07.2022

Lien : <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/12632>

HAUTES TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION

Le numérique, facteur de croissance et de transformation des métiers : Le gouvernement veut rattraper les retards

Concernant la certification électronique, l'Autorité nationale de certification électronique (ANCE), l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE) et l'Autorité économique de certification électronique (AECE) ont obtenu le sceau WebTrust consacrant leur reconnaissance internationale.

La stratégie nationale de la transformation numérique a été examinée lors d'une récente réunion du gouvernement. Deux ministres, celui de la Numérisation et des Statistiques et de la Poste et des Télécommunications, ont fait le point sur le degré d'avancement de ce dossier au Premier ministre, Aimene Benabderrahmane.

Dans ce contexte, les administrations ont développé dans le domaine des e-services 454 services publics en ligne déjà fonctionnels ainsi que 178 autres en cours de numérisation.

Source : El Watan 02.07.2022

Lien : <https://elwatan-dz.com/le-numerique-facteur-de-croissance-et-de-transformation-des-metiers-le-gouvernement-veut-rattraper-les-retards>

Algérie Télécom : Première entreprise à obtenir le label qualité d'accueil

La cérémonie d'octroi du certificat de labélisation s'est tenue hier au siège de l'entreprise à Alger, en présence du président-directeur général d'AT, Adel Ben Toumi, du directeur de l'IANOR, Djamel Hales, et du président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi. À cette occasion, M. Ben Toumi a indiqué que cette certification, «qui constitue une première en Algérie», a été attribuée suite à un audit effectué par l'IANOR afin de vérifier si les agences d'Algérie Télécom répondent aux 14 engagements portant sur les modalités d'accueil et la prise en charge de ses clients, exigées par cet institut. Ainsi, cinq agences commerciales des télécommunications (Actels) d'Alger, à savoir celles de Ben-Aknoun, Mohammadia, El-Biar, Chéraga et Birtouta, ainsi que le centre d'appels de Bordj El-Kiffan, proposés par Algérie Télécom à la certification, ont obtenu le label «Fi Khidmatikoum». Le PDG d'AT a affirmé que cette démarche, qui consiste à labéliser ses agences commerciales pour améliorer leurs prestations d'accueil, sera généralisée progressivement pour toucher l'ensemble des agences de l'entreprise déployées à travers le territoire national.

Source : El Moudjahid 12.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/algérie-telecom-premiere-entreprise-a-obtenir-le-label-qualite-d-accueil-185562>

Algérie Télécom lance son « Store Virtuel »

Algérie Télécom a annoncé samedi le lancement de son « Store Virtuel », un espace permettant aux clients d'accéder en ligne à un éventail d'offres et services d'AT, ce qui leur évite les déplacements aux agences commerciales.

Algérie Télécom a précisé, dans un communiqué repris par l'APS, que ce nouveau service en ligne « est accessible de partout 24/24 et 7/7 sur le lien : store.at.dz ou depuis le site web d'Algérie Télécom : www.algeriatelecom.dz ».

Source : AlgérieEco 30.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/30/algérie-telecom-lance-son-store-virtuel/>

Mobilis et le Groupe ANEP signent un Protocole d'accord

ATM Mobilis et le Groupe ANEP ont ratifié, ce lundi 19 juillet, un Protocole d'accord visant à mettre en place un partenariat commercial global et une coopération privilégiée dans les domaines d'intérêts communs, a indiqué un communiqué de l'opérateur public de téléphonie mobile.

Le Président Directeur Général d'ATM Mobilis, M. BOUKHAZANI Chaouki, et la Présidente Directrice Générale du Groupe ANEP, Mme DERARDJA Sihem, ont signé ce contrat de haut niveau lors d'une cérémonie solennelle tenue au siège de la Direction Générale d'ATM Mobilis, ajoute le document.

« Lors de cette cérémonie, les deux responsables ont souligné le rôle que jouera ce partenariat dans le renforcement des relations commerciales entre leurs entreprises en vue de l'accroissement de la rentabilité et l'amplification de leurs engagements dans la vie économique nationale », a-t-on précisé.

Source : N'tic 20.07.2022

Lien : <https://www.nticweb.com/mobile/10273-mobilis-et-le-groupe-anep-signent-un-protocole-d-accord.html>

Ooredoo renforce ses investissements en Algérie

Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu public, ce jeudi 28 juillet 2022, ses résultats financiers du 1er semestre 2022.

Les revenus de Ooredoo (Algérie) ont atteint 42,6 milliards de dinars algériens au 1er semestre 2022, contre 41 milliards de dinars durant le 1er semestre 2021, soit une progression de 4,3%. Le parc clients est quant à lui estimé à 12,9 millions d'abonnés à fin juin 2022.

Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) a atteint 15,6 milliards de dinars algériens au 1er semestre 2022, contre 14,6 milliards de dinars à la même période de l'année 2021, soit une progression de 6,4%.

En termes d'investissements durant le premier semestre 2022, Ooredoo Algérie a consacré 6,6 milliard de dinars algériens, contre 3,6 milliards de dinars durant la même période de l'année 2021, soit une progression de 86,5%.

Source : N'tic 28.07.2022

Lien : <https://www.nticweb.com/mobile/10283-ooredoo-renforce-ses-investissements-en-algerie.html>

Le Groupe Ooredoo renforce son expérience client avec de nouvelles solutions dans le domaine de l'intelligence artificielle

Le Groupe Ooredoo renforce son expérience client avec de nouvelles solutions dans le domaine de l'intelligence

artificielle, l'apprentissage automatique et la protection contre la fraude

- Le groupe Ooredoo a conclu un accord avec BICS s'étalant sur plusieurs années pour gérer les services vocaux à travers les filiales du Groupe

- Le membre délégué et Président Directeur Général du Groupe Ooredoo : « L'accord nous aidera à anticiper les besoins d'un nouvel écosystème de télécommunications. » Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer l'expérience client et la qualité de ses services, le Groupe Ooredoo a annoncé la signature d'un accord conjoint avec la société mondiale des télécommunications BICS pour la création d'un business model innovant pour les services vocaux qui fournira de nouvelles solutions dans le domaine de l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, la protection contre la fraude et autres.

Source : **Le Chiffre d'Affaires 13.07.2022**

Lien : <https://lechiffredaffaires.dz/le-groupe-ooredoo-renforce-son-experience-client-avec-de-nouvelles-solutions-dans-le-domaine-de-lintelligence-artificielle/>

Le FNI rachète la totalité des actions de Veon au sein de Djezzy

Le Fonds national d'investissement (FNI) a racheté la totalité des actions du groupe Veon au sein de l'opérateur mobile Djezzy, et ce en vertu d'un accord de cession signé entre les deux parties, annonce l'opérateur mobile Djezzy dans un communiqué rendu public ce vendredi 1er juillet. Le groupe Veon détenait 45,57% des parts dans Djezzy et l'État algérien détenait 51% des parts de Djezzy qu'il a rachetées en 2014 pour plus de 2,6 milliards de dollars. Ainsi avec cet accord, l'Algérie détient la quasi-totalité des actions dans Djezzy, soit 96,57%. Le montant de l'accord n'a pas été précisé.

Source : **AlgérieEco 01.07.2022**

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/01/le-fni-rachete-la-totalite-des-actions-de-veon-au-sein-de-djezzy/>

Vers la création d'une plateforme de coordination entre les entreprises et les institutions financières

Le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), Abdelouahab Ziani, annoncé qu'une proposition pour la création d'une plateforme de discussion entre les entreprises et les institutions financières, sera faite par la CIPA, lors de la réunion de la coordination nationale du patronat (CNP), qui se tiendra la semaine prochaine, rapporte la Radio nationale. Intervenant ce lundi 11 juillet sur les ondes de la radio chaîne 3, M. Ziani estime que c'est un outil qui permettra à nos entreprises de gagner beaucoup de temps dans leurs démarches administratives.

Source : **AlgérieEco 11.07.2022**

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/11/vers-la-creation-dune-plateforme-de-coordination-entre-les-entreprises-et-les-institutions-financieres/>

Dix porteurs de projets remportent la 4e édition du concours « Algeria Startup Challenge »

Dix porteurs de projets innovants ont remporté mardi soir à Alger la quatrième édition du concours « Algeria

Startup Challenge », rapporte ce mercredi 20 juillet l'agence officielle.

Les lauréats du concours ont été sélectionnés parmi 500 participants au programme ayant bénéficié de l'appui et de l'accompagnement de « Leancubator », organisateur du concours.

Source : **AlgérieEco 20.07.2022**

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/20/dix-porteurs-de-projets-remportent-la-4e-edition-du-concours-algeria-startup-challenge/>

Matériels informatiques et TPE : ce que prévoit le PLFC 2022

Le Projet d'ordonnance portant loi des finances 2022, approuvé le 17 juillet par le Conseil des ministres, prévoit de nouvelles mesures concernant le secteur de la numérisation en Algérie, notamment en fixant un nouveau délai aux commerçants pour se doter de TPE et la suppression de la taxe intérieure de consommation pour certains matériels informatiques.

Pour ce qui du paiement électronique, le 31 décembre 2023, est le nouveau délai fixé aux commerçants pour se doter de terminaux de paiement électronique (TPE). C'est ce que dispose l'article 26 du PLFC 2022.

Source : **AlgérieEco 27.07.2022**

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/27/materiels-informatiques-et-tpe-ce-que-prevoit-le-plfc-2022/>

VTC : Careem suspend ses services en Algérie

Trois ans après son installation officielle en Algérie, la plateforme de réservation de voiture de transport avec chauffeur (VTC) Careem, leader dans les services de transport et de livraison au Moyen-Orient, a pris la décision « difficile » de suspendre ses services en Algérie à partir du jeudi 21 juillet 2022.

Dans un e-mail envoyé à ses clients algériens, la société Careem a indiqué être contrainte de prendre une telle décision sous les coups des « conditions économiques changeantes ». L'équipe de Careem estime n'être plus en mesure de fournir un service de qualité.

« Nous avons adoré être un moyen de transport de confiance pour vous, votre famille et vos amis en Algérie - notre objectif a toujours été de fournir un moyen de transport de confiance pour vous simplifier la vie.

Source : **N'tic 14.07.2022**

Lien : <https://www.nticweb.com/mobile/10268-vtc-careem-suspend-ses-services-en-algerie.html>

Le ministère des Transports prépare le lancement d'un portail numérique

Dans le cadre du suivi du programme de modernisation et de numérisation du secteur des transports, le ministre des Transports, Abdellah Moundji, a présidé, ce jeudi 28 juillet 2022, une réunion en présence de pneumatiques du ministère et de divers groupes et entreprises sous tutelle, experts et ingénieurs dans ce domaine.

Le thème de cette rencontre était consacré à l'étude du portail numérique des services électroniques au niveau du ministère.

Source : **AlgérieEco 28.07.2022**

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/28/le-ministere-des-transports-prepare-le-lancement-dun-portail-numerique/>

Le Groupe Clinique du Val met en ligne son application « BIOVAL APP

Le Groupe Clinique du Val met en ligne son application « BIOVAL APP », qui permet aux patients de prendre un rendez-vous en ligne pour des prélèvements à domicile sans frais de déplacement.

Rattaché au laboratoire d'analyse du Groupe Clinique du Val entièrement automatisé, il propose un large éventail d'analyses médicales spécialisées et traitées sur des machines de dernière génération. Cette application sera d'une grande assistance aux catégories sociales à mobilité réduite ou demeurant dans des zones enclavées avec accès difficile aux laboratoires d'analyses.

Source : SantéNews 23.07.2022

Lien : <http://www.santenews-dz.com/medical-digital-bioval-app/>

GRANDE CONSOMMATION

Entrée en exploitation de deux fermes aquacoles au port de Cap Djinet

Deux fermes d'aquaculture marine en cages flottantes ont été mises en exploitation, samedi, au niveau de la zone maritime du port de Cap Djinet, à l'Est de Boumerdes, en présence du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de ces deux projets, au titre d'une visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que « ce nouvel investissement s'inscrit dans le cadre du plan d'action du gouvernement en la matière. »

Ces deux fermes sont dotées d'une « capacité de production de près de 700 tonnes de dorades/an, chacune. Elles contribueront au renforcement des capacités de production nationale dans le domaine et permettront d'atteindre l'autosuffisance dans cette espèce de poissons, produit de l'aquaculture marine », a-t-il assuré.

Selon les explications fournies sur place au ministre, la première phase de mise en exploitation de ces deux projets a permis la création de 44 postes d'emploi permanents au profit des jeunes de cette région côtière.

« Un chiffre qui sera revu à la hausse avec le développement progressif des capacités de production de ces deux fermes », a estimé le ministre.

Source : Radio Algérienne 16.07.2022

Lien : <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/12203>

Relizane : Une entreprise américaine investit dans l'aquaculture

Une ferme aquacole sera bientôt mise en place dans la wilaya de Relizane pour concrétiser le partenariat américano-algérien pour l'élevage de crevettes entre la société américaine Trans American Aquaculture (TAA, Rio Hondo, Texas) et son partenaire algérien Aqua Continentale.

En effet, l'ambassade des États-Unis à Alger a indiqué, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, que Trans American Aquaculture (TAA, Hondo, Texas) et son partenaire algérien, Aqua Continentale ont signé un protocole d'accord le 28 juillet à Alger pour développer

conjointement une ferme aquacole dans la Wilaya de Relizane qui produira plus de cinq millions de tonnes de crevettes destinées à la consommation intérieure et à l'exportation vers l'Europe.

Source : AlgérieEco 29.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/29/relizane-une-entreprise-americaine-investit-dans-laquaculture/>

Lait infantile : Bientôt un complexe spécialisé

Les produits laitiers infantiles sont fabriqués par divers groupes, y compris étrangers, alors que d'autres quantités sont importées et commercialisées par des sociétés en Algérie. Pour des raisons sanitaires, tous les produits doivent être déclarés conformes par des laboratoires étatiques et indépendants ou encore par l'Institut Pasteur d'Algérie. En 2021, des producteurs algériens de produits laitiers ont exprimé des craintes quant à un risque de tension sur la disponibilité du lait et des produits laitiers, et surtout sur les ruptures de stock de lait infantile et de lait pour nourrisson. La situation était due à la lenteur dans le traitement des demandes de dérogations des dossiers sanitaires à l'importation, avec un impact négatif aussi bien sur la nutrition des enfants et des nourrissons que sur les entreprises, à cause des retards considérables dans la programmation des arrivages des produits, constitués d'intrants et de matières premières. Des solutions existent à ce genre d'aléas, avec l'augmentation de la collecte du lait cru de production locale destiné aux laiteries qui sont conventionnées avec les éleveurs de bovins.

Source : El Moudjahid 17.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/lait-infantile-bientot-un-complexe-specialise-185809>

Le ministre de l'Agriculture préside une réunion d'évaluation de la filière tomate industrielle

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination et de concertation avec les représentants du Conseil interprofessionnel de la filière

de la tomate industrielle pour examiner les moyens de développer cette filière.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère en présence du président de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), des cadres du secteur et des responsables des entreprises et offices publics sous tutelle, selon un communiqué du ministère.

La tenue de cette réunion intervient à la demande des professionnels et s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale du secteur pour le développement des différentes filières, précise la même source.

Les participants à cette rencontre ont abordé les difficultés rencontrées par les producteurs et transformateurs et examiné les solutions idoines à même de développer la filière et de répondre aux exigences du consommateur en matière de qualité.

Source : APS 20.07.2022

Lien : <https://www.aps.dz/economie/143042-le-ministre-de-l-agriculture-preside-une-reunion-d-evaluation-de-la-filiere-tomate-industrielle>

Salon algérien des boissons du 20 au 23 juillet à Alger : Une cinquantaine d'opérateurs présents

La première édition du Salon algérien des boissons «BEVALG 2022» sera organisée, du 20 au 23 juillet au palais des Expositions à Alger, avec la participation de plus

de 50 entreprises, ont indiqué hier les organisateurs dans un communiqué. Placée sous le slogan «Vous allez vous abreuver goulûment avec nous», cette première édition se veut «un espace dédié aux acteurs de l'industrie des différents types de boissons (non alcoolisées) désirant exhiber leurs capacités aux professionnels et au grand public», précise le communiqué. Aussi, le BEVALG 2022 offre un contact direct entre spécialistes et professionnels de cette activité, à travers l'échange d'expériences et de connaissances, ainsi que la conclusion de partenariats et d'accords de coopération, pour promouvoir ce secteur et renforcer l'économie nationale. Cette première édition verra la participation de plus de 50 entreprises opérant dans toutes les activités du secteur, allant des matières premières, en passant par l'emballage, les arômes alimentaires, les boissons gazeuses, les jus, le lait, les eaux minérales et gazeuses, le thé, les boissons énergisantes, les boissons de complément nutritionnel, les machines et équipements industriels, les gaz alimentaires, la logistique, les assurances, ainsi que des laboratoires de recherche pour le développement et la promotion de l'industrie des boissons et du secteur de la production, souligne la même source.

Source : El Moudjahid 17.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/salon-algerien-des-boissons-du-20-au-23-juillet-a-alger-une-cinquantaine-d-operateurs-presents-185818>

BANQUES ET FINANCES

ABEF/ministère délégué chargé de la micro-entreprise : Signature d'un accord prévoyant le lancement de nouvelles formules de financement

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat a annoncé, samedi à Alger, la signature d'un accord entre son département et l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) prévoyant le lancement de nouvelles formules de financement au profit des micro-entreprises.

L'accord en question, explique-t-il, concerne le financement collectif, le crédit d'exploitation estimé à 1 millions Da et une autre procédure en matière de financement des coopératives et du refinancement des entreprises défaillantes, rapporte l'agence officielle.

Source : AlgérieEco 03.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/03/abef-ministere-delegue-charge-de-la-micro-entreprise-signature-dun-accord-prevoyant-le-lancement-de-nouvelles-formules-de-financement/>

Gel du commerce extérieur avec l'Espagne : les précisions de l'Abef

L'Algérie a suspendu le 8 juin dernier le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'Espagne, suite au revirement du gouvernement espagnol, dirigé, par Pedro Sanchez, sur la question du Sahara Occidental, en soutenant le plan d'autonomie marocain pour ce territoire occupé.

Le même jour, l'Association des banques et des établissements financiers (Abef), a notifié aux banques et établissements financiers la décision du gel des domiciliations bancaires des opérations de commerce extérieur de produits et services, de et vers l'Espagne, et ce, à compter du jeudi 09 juin 2022.

Source : AlgérieEco 24.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/24/gel-du-commerce-exterieur-avec-lespaigne-les-precisions-de-labef/>

Importations sous la position « Autres » : nouvelle note de l'Abef

Depuis octobre 2021, les domiciliations bancaires des importations destinées à la revente en l'état sous la position tarifaire « Autres » sont suspendues. Les entreprises, sociétés et offices publics activant dans les domaines de l'importation pour la revente en l'état ainsi que les sociétés commerciales importatrices de médicaments et de matériel médical ne sont pas concernées par cette mesure.

Et depuis le 24 avril dernier, les opérateurs économiques sont dans l'obligation de consulter plateforme numérique, préalablement à toute opération de domiciliation bancaire, et ce, afin de vérifier l'indisponibilité des produits à importer sur le marché national », selon une note de l'Association des banques et établissements financiers (Abef).

Source : AlgérieEco 28.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/28/importations-sous-la-position-autres-nouvelle-note-de-labef/>

Commerce extérieur : les banques tenues de fixer les mesures nécessaires pour l'atténuation des risques

Les banques et établissements financiers sont tenues d'évaluer les risques relatifs au commerce extérieur et de fixer les mesures nécessaires pour les atténuer, en vertu d'une nouvelle instruction de la Banque d'Algérie publiée jeudi.

« Pour la domiciliation des opérations de commerce extérieur, il incombe aux banques intermédiaires agréées d'évaluer les risques inhérents, tenant compte notamment de la qualité des contreparties commerciales, et de fixer les mesures appropriées pour l'atténuation de ces risques », est-il noté dans l'instruction n 2-2022 signée par le gouverneur de la banque centrale, Salah-Eddine Taleb.

Source : AlgérieEco 28.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/28/commerce-exterieur-les-banques-tenues-de-fixer-les-mesures-necessaires-pour-lattenuation-des-risques/>

En dépit de leur interdiction par notre pays : L'intrusion des cryptomonnaies en Algérie

Cryptomonnaies, monnaies électroniques ou monnaies virtuelles, sont autant d'appellations utilisées pour désigner cette nouvelle sphère financière qui se développe dans les quatre coins du monde à une vitesse insaisissable.

Qu'en est-il en Algérie ? Bien que du point de vue légal, les monnaies électroniques sont prohibées sur le marché national, il n'en demeure pas moins qu'à travers plusieurs wilayas du pays, les traders et investisseurs activant dans cette vaste place boursière virtuelle se comptent par centaines, voire par milliers.

Le business des monnaies électroniques se généralise ainsi sous forme d'un marché parallèle semblable à celui des devises étrangères qui se vendent auprès des cambistes. Quant à son interdiction, elle remonte à la promulgation de la loi de Finances 20218 qui, dans son article 117 stipule : « L'achat, la vente, l'utilisation et la détention de la monnaie dite virtuelle est interdite. La monnaie virtuelle est celle utilisée par les internautes à travers le web. Elle est caractérisée par l'absence de support physique tels que les pièces, les billets, les paiements par chèque ou carte bancaire. Toute infraction à cette disposition, est punie conformément aux lois et règlements en vigueur ».

Source : EcoTimes 12.07.2022

Lien : <https://ecotimesdz.com/en-depit-de-leur-interdiction-par-notre-pays-lintrusion-des-cryptomonnaies-en-algerie%ef%bf%bc/>

Signature d'une convention entre Lafarge Algérie et Société Général

Lafarge Algérie et la Société Générale Algérie signent une convention de crédit portant sur un financement à caractère durable (Sustainability Linked Loan), lors d'une cérémonie tenue le mardi 12 juillet, en présence de Julien Sterenzy, Président du Directoire de Société Générale Algérie et de Nicolas George, Représentant du Groupe Holcim en Algérie, accompagnés de leurs délégations respectives ainsi que les médias algériens.

Cette convention de crédit inédite en Algérie, d'une valeur de 1,4 milliards de dinars, vise à financer les activités de la société avec un mécanisme de Bonus-Malus lié aux objectifs climatiques de Lafarge Algérie. Il s'agit d'une structure de financement à incentive adossée à un objectif environnemental ambitieux de réduction des gaz à effet de serre « CO2 ». La réalisation de cet objectif est mesurée à travers un indicateur de performance prédéfini « KPI » lié aux activités productives de sa filiale LCM « Lafarge Ciment de M'Sila ».

Source : Le Chiffre d'Affaires 13.07.2022

Lien : <https://lechiffredaffaires.dz/signature-dune-convention-entre-lafarge-algerie-et-societe-general/>

Moyens de paiement électronique : Le paiement par petites touches

Les moyens de paiement électronique sont non seulement une option stratégique du gouvernement mais également représentent un des axes majeurs de développement de nombreuses banques algériennes.

Dans ce contexte, la banque Al Baraka d'Algérie a ouvert ses services électroniques bancaires au plus grand nombre de sa clientèle, représentée par les segments des particuliers, des professionnels et des entreprises.

La gratuité offerte en matière de moyens de paiement électronique ainsi que l'accompagnement sur le plan technique lors de l'installation du dispositif de paiement (TPE, Web-marchand) et les cycles de formation dispensés à titre gracieux ont contribué grandement au déploiement des services en question.

Source : El Watan 18.07.2022

Lien : <https://elwatan-dz.com/moyens-de-paiement-electronique-le-m-paiement-par-petites-touches>

AOM Invest : Distribution des dividendes pour l'exercice 2021

La société AOM Invest, société par actions cotée en bourse, société d'études, de développement et d'exploitation de projets touristiques informe l'ensemble de ses actionnaires qu'en application de la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 /06/2022, il sera procédé à la distribution des dividendes au titre du bénéfice de l'exercice 2021, à raison de deux dinars et 30 cts (2,30 Da) par action, soit 2,30% de la valeur nominale de chaque action. Avec la date d'effet fixée pour le 31 aout 2022, a indiqué un communiqué de l'entreprise.

Nous vous informons également que la procédure de paiement des dividendes se déroulera entre le dépositaire central et le teneur de compte d'AOM INVEST, en l'occurrence Banque BNA d'une part avec les teneurs de comptes titres des actionnaires d'autre part, selon le même communiqué.

Source : AlgérieEco 26.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/26/aom-invest-distribution-des-dividendes-pour-l'exercice-2021/>

Compagnie centrale de réassurance : Résultat net en hausse de 20,5% en 2021

La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a dégagé un résultat net de plus de 5 milliards de dinars (mds DZD) en 2021, en hausse de 20,5% par rapport à 2020, selon un communiqué de cette compagnie publique. «La CCR

affiche un résultat net en hausse de 20,50%, passant de 4,154 mds DZD (29 millions de dollars) en 2020 à 5,006 mds DZD (36 millions de dollars)», précise la même source. Le chiffre d'affaires de la CCR réalisé en 2021 s'élève à 39,635 mds DZD (285 millions de dollars), en progression de 18% comparé à l'exercice 2020. Sur le marché international, la CCR enregistre une progression de son chiffre d'affaires de 10%, est-il noté dans le communiqué. Quant aux sinistres, l'exercice 2021 a été marqué par une baisse de la sinistralité, avec une régression de la charge de sinistre brute de 6%. S'agissant de son activité financière, les placements financiers de la CCR ont marqué une progression de 5% par rapport à 2020, avec un produit financier de 4,950 milliards de dinars, selon les chiffres de la compagnie.

Source : El Moudjahid 10.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/compagnie-centrale-de-reassurance-resultat-net-en-hausse-de-20-5-en-2021-185450>

Assurances : hausse de 3% du chiffre d'affaires de la CAAT en 2021

Le chiffre d'affaires de la Compagnie algérienne des assurances (CAAT) ; réalisé en 2021 ; s'est élevé à 25,4 milliards de dinars ; soit une croissance de 3% par rapport à l'exercice précédent...

C'est ce qu'a indiqué la compagnie dans un communiqué. Avec cette réalisation caractérisée par un portefeuille diversifié, "la CAAT maintient sa position d'assureur des risques d'entreprises et occupe la deuxième position en termes de part de marché" affirme la même source.

L'entreprise a par ailleurs souligné que "les indemnités versées durant la période considérée, ont atteint un montant de plus de 13,8 milliards de dinars; soit une augmentation de 25% par rapport à l'exercice 2020; et représentent le règlement de plus de 150.000 dossiers sinistres".

"Ces prestations confirment, de manière significative, toute l'attention accordée à la qualité de service et au respect des engagements envers la clientèle", s'est-elle félicitée.

Source : Ennahar 15.07.2022

Lien : <https://www.ennaharonline.com/fr/assurances-hausse-chiffre-daffaires-caat-2021/>

Habitat : un partenariat entre la CAAR et Gest-immo pour assurer le patrimoine de l'AADL

Une convention de partenariat a été signée, jeudi à Alger, entre la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) et la société Gest-immo, filiale de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) pour la couverture en assurance de l'ensemble du patrimoine de l'AADL.

Le document a été paraphé par le PDG de la CAAR, Hadj Mohamed Seba, et le directeur général de l'AADL Gest-immo, Djalel Eddine Dahmani, explique un communiqué de la CAAR.

Source : AlgérieEco 28.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/28/habitat-un-partenariat-entre-la-caar-et-gest-immo-pour-assurer-le-patrimoine-de-laadl/>

Macir Vie et Hi Europa nouent un partenariat pour étendre l'offre d'assurance entre l'Algérie et l'Europe

La compagnie d'assurance algérienne Macir Vie et la plateforme d'assurance Hi Europa du groupe mutualiste français MAIF annoncent, ce jour, la conclusion d'un partenariat visant l'accompagnement des voyageurs Algériens à destination de la France, une première entre assureurs algérien et européen. Cette offre pourra couvrir le reste du continent dans une seconde phase.

Cet accord permet aux clients de Macir Vie de bénéficier de services étendus dans le domaine de l'assurance et de l'assistance lors de leurs séjours en France, à des tarifs avantageux, grâce à la complémentarité des services de Macir Vie et de la MAIF. En contrepartie, les ressortissants algériens installés en France bénéficieront également de couvertures d'assurance, pour eux-mêmes lors de leurs séjours en Algérie, ou pour leurs proches résidant dans le pays.

Source : AlgérieEco 24.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/24/macir-vie-et-hi-europa-nouent-un-partenariat-pour-etendre-loffre-dassurance-entre-lalgerie-et-leurope/>

Economie

Gouvernement : Brahim Djamel Kessali nouveau ministre des Finances

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jeudi, un décret présidentiel portant nomination de M. Brahim Djamel Kessali, au poste de ministre des Finances, indique un communiqué de la Présidence de la République.

« En vertu des dispositions de la Constitution, notamment en ses articles 91 (alinéa 7) et 104, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé un décret présidentiel portant nomination de M. Brahim Djamel Kessali, au poste de ministre des Finances », lit-t-on dans le communiqué.

Source : Horizons 14.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/gouvernement-brahim-djamel-kessali-nouveau-ministre-des-finances/>

Conseil des ministres : Le projet de loi de Finances complémentaire 2022 adopté

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé ce dimanche 17 juillet, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'approbation du Projet de loi de finances complémentaire PLF-2022, et du projet des statuts de l'auto-entrepreneur, ainsi que d'autres exposés concernant la réalisation d'un complexe industriel spécialisé dans la fabrication de lait infantile, la mise en place du processus technique de la campagne de production céréalière 2022-2023 et l'extension du port de Djen-Djen.

Après la présentation du Premier Ministre sur l'activité gouvernementale au cours des deux dernières semaines, le Président de la République a donné ses instructions divers secteurs, a indiqué un communiqué de la Présidence.

Source : AlgérieEco 17.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/17/le-conseil-des-ministres-adopte-le-projet-de-loi-de-finances-complementaires-2022/>

IFU : le gouvernement prévoit de réinstaurer l'éligibilité des professions non commerciales (PLFC 2022)

Le Projet de loi des finances complémentaire 2022 a été approuvé lors du Conseil des ministres du 17 juillet 2022. Il devrait être adopté par ordonnance du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

S'agissant des professions soumises au régime de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), le gouvernement prévoit de réinstaurer l'éligibilité des personnes physiques exerçant une activité non commerciale (avocats, médecins libéraux...etc.). « Sont soumises au régime de l'impôt forfaitaire unique, les personnes physiques exerçant une activité industrielle, commerciale, non commerciale, artisanale ainsi que les coopératives d'artisanat d'art (...) à l'exception de celles ayant opté pour le régime d'imposition d'après le bénéfice réel ou le régime simplifié des professions non commerciales », lit-on dans le Projet d'ordonnance portant loi des finances complémentaire

2022. Dans l'exposé des motifs, le texte indique : « Outre la ré-institution du régime simplifié pour les contribuables titulaires des professions non commerciales, les dispositions introduites par la loi de finances pour 2022 ont exclu cette catégorie de contribuables du champ d'application de l'IFU. »

Source : AlgérieEco 27.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/27/ifu-le-gouvernement-prevoit-de-reinstaurer-leligibilite-des-professions-non-commerciales-plfc-2022/>

Conseil de la nation : Le texte de loi sur l'investissement adopté

Le texte de loi sur l'investissement a été adopté, ce mercredi, par les membres du Conseil de la Nation lors d'une séance consacrée au vote avec débat restreint, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le texte de loi a été voté par 140 membres du Conseil de la nation, dont 30 membres par procuration. Aucun membre n'a voté contre le texte de loi et aucune abstention n'a été enregistrée. Dans une allocution prononcée à l'issue du vote, M. Zeghdar a annoncé la publication prochaine des huit (08) textes d'application relatifs à la loi sur l'investissement qui devra ériger l'Algérie en « destination prisée de tous les investisseurs ».

Selon le ministre, l'Algérie connaît une dynamique sans précédent dans le domaine de l'investissement après une période d'interruption depuis 2018, ajoutant que cette loi tend à accompagner et à faciliter cette dynamique. Il a insisté, en outre, sur la nécessité d'accompagner cette loi par des réformes dans tous les domaines y afférent, en tête desquels les banques et l'immobilier.

Source : Horizons 13.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/conseil-de-la-nation-le-texte-de-loi-sur-linvestissement-adopté/>

Nouvelle loi sur l'investissement : Huit textes d'application seront prochainement promulgués

Après avoir fait l'objet d'une présentation devant le Conseil de la nation par le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, la nouvelle loi sur l'investissement a été adoptée le 12 juillet lors d'une séance plénière au Conseil de la nation.

L'adoption sera suivie par une prochaine publication des huit textes d'application relatifs à cette loi, qui devra ériger l'Algérie en « destination prisée de tous les investisseurs », selon Ahmed Zeghdar. Ce dernier relèvera devant les sénateurs le retour de la dynamique de l'investissement en Algérie après une période d'interruption depuis 2018. Rappelant que ce texte s'inscrit dans le cadre de la politique de diversification de l'économie nationale et constitue l'un des éléments devant être adaptés selon les exigences de la croissance économique nationale, le ministre soulignera également l'importance de cette loi qui tend, selon la même source,

à accompagner et à faciliter cette dynamique. Mais cela reste insuffisant pour insuffler l'investissement en Algérie. Le ministre n'a pas manqué de le faire remarquer. Il a en effet insisté sur la nécessité d'accompagner cette loi par des réformes dans tous les domaines y afférent, particulièrement les banques et l'immobilier.

Source : El Watan 16.07.2022

Lien : <https://elwatan-dz.com/nouvelle-loi-sur-linvestissement-huit-textes-dapplication-seront-prochainement-promulgues>

Loi relative à l'investissement : Le gouvernement examine trois projets de textes d'application

Le gouvernement a examiné avant-hier, lors de sa réunion hebdomadaire, présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, trois projets de textes d'application de la loi sur l'investissement, adoptée récemment par le Parlement.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, il s'agit d'un projet de décret exécutif fixant les modalités d'enregistrement des investissements structurants, la cession et le transfert d'investissement ainsi que le montant et les modalités de perception de la redevance pour le traitement des dossiers d'investissement, d'un projet de décret exécutif fixant les modalités de détermination des zones auxquelles l'Etat accorde un intérêt particulier et d'un projet de décret exécutif portant organisation et fonctionnement de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). L'examen de ces projets de textes, présenté par le ministre de l'Industrie, «permettra de mettre en œuvre la loi relative à l'investissement dès sa promulgation, sachant que d'autres projets de textes seront examinés par le gouvernement lors de ses prochaines réunions», souligne la même source..

Source : El Watan 23.07.2022

Lien : <https://elwatan-dz.com/loi-relative-a-linvestissement-le-gouvernement-examine-trois-projets-de-textes-dapplication>

Hausse des prix des matières premières et exécution des marchés publics : instruction du Premier ministre aux walis

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a adressé une instruction aux walis au sujet de l'exécution des marchés publics dans le contexte de la hausse des prix certaines matières premières.

« L'instabilité des cours des matières premières sur les marchés internationaux et la hausse des cours des matériaux et autres inputs qui rentrent dans la réalisation des projets d'équipement et de développements, induite principalement par les effets de pandémie de la « COVID 19 », et les tensions géopolitiques internationales, a impacté plusieurs secteurs d'activités notamment le secteur du bâtiment, des travaux publics, d'hydraulique et des transports », lit-on dans l'instruction datée du 28 juin dernier, qui ajoute que « ces derniers ont connus des pénuries d'approvisionnement, engendrant ainsi un allongement des délais dans le cadre de l'exécution des marchés publics et un déséquilibre de leur économie générale. ».

Source : AlgérieEco 17.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/17/hausse-des-prix-des-matieres-premieres-et-execution-des-marches-publics-instruction-du-premier-ministre-aux-walis/>

Algérie : Vers la création d'un conseil supérieur de régulation des importations

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce dimanche 3 juillet 2022, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et au débat de projets de lois relatifs à la liberté syndicale et à l'exercice du droit syndical, au statut général de la fonction publique, et à la protection, le contrôle et la traçabilité du commerce international et domestique.

Dans un communiqué publié sur la page Facebook de la Présidence de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné « l'élaboration d'un projet de loi portant création d'un conseil supérieur de régulation des importations. »

Source : AlgérieEco 03.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/03/algerie-vers-la-creation-dun-conseil-superieur-de-regulation-des-importations/>

La bureaucratie résiste malgré les instructions du chef de l'Etat : Les Banques et administrations fiscales pointées du doigt

La nouvelle culture de gestion des secteurs économiques que le chef de l'Etat s'atèle à mettre en place ces deux dernières années, consistant notamment à débureaucratiser les sphères décisionnelles et instaurer plus de souplesse dans le traitement des doléances des opérateurs économiques au niveau des différents démembrements de l'administration, tarde-t-elle à se mettre en place ?

C'est du moins ce qui ressort des constats que continuent de dresser à l'unanimité des chefs d'entreprise et porteurs de projets d'investissement dans divers domaines d'activité. S'inscrivant dans cette démarche, Abdelouahab Ziani, président de la CIPA (confédération des industriels et producteurs algériens), vient de réitérer cette doléance, en appelant l'administration à faciliter la tâche à l'opérateur économique et l'accompagner dans le lancement de son projet. « Le président de la république l'a démontré par son travail que la bureaucratie est le premier ennemie de l'économie », a relevé hier le président de la CIPA sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale.

Source : EcoTimes 12.07.2022

Lien : <https://ecotimesdz.com/la-bureaucratie-resiste-malgre-les-instructions-du-chef-de-letat-les-banques-et-administrations-fiscales-pointees-du-doigt/>

Impôts : la souscription de l'ERA sur le portail "Jibaya'tic" prorogée au 30 septembre

Le délai de souscription de l'Etat récapitulatif annuel (ERA) pour les contribuables soumis au régime du réel, relevant des Centres des impôts (CDI) dotés du système d'information "Jibaya'tic", a été prorogé jusqu'au 30 septembre prochain, indique la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué.

"La DGI porte à la connaissance des contribuables soumis au régime du réel, relevant des Centres des impôts (CDI), dotés du système d'information +Jibaya'tic+, ayant rencontré des difficultés pour la souscription de l'Etat récapitulatif annuel (ERA), que le délai de souscription de cette déclaration, sur le portail +Jibaya'tic+, est prorogé

jusqu'au 30 septembre de l'année en cours", explique la DGI dans le document publié sur son site web.

A rappeler que la date limite pour la souscription de l'ERA sur le portail de la télé-déclaration et télépaiement (jibaya'tic) était initialement fixée au mercredi 20 juillet.

Source : APS 21.07.2022

Lien : <https://www.aps.dz/economie/143087-impots-la-souscription-de-l-era-sur-le-portail-jibaya-tic-prorogee-au-30-septembre>

Economie : signature d'une convention de partenariat entre la CAPC et l'IANOR

Une convention-cadre de partenariat a été signée, dimanche à Alger, entre la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et l'Institut algérien de normalisation (IANOR), dans l'objectif de promouvoir l'entreprise algérienne et l'accompagner dans sa quête de positionnement sur le marché international, en se basant sur les services normatifs.

Cette convention-cadre a été paraphée par le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli et le directeur général de l'IANOR, Djamel Hales, en marge d'une Journée d'information organisée sous le thème "La norme, un outil aux services de l'entreprise et des stratégies".

Elle ambitionne de sensibiliser davantage les entreprises et les convaincre du bien-fondé de la normalisation pour une meilleure visibilité aussi bien au niveau local qu'internationale.

A l'occasion, M. Agli a indiqué que cet accord vise à mettre à la disposition des entreprises une série de services normatifs tels que l'acquisition des normes, la veille normative, la formation, l'accompagnement à la mise en place des systèmes de management et la certification des produits de services.

Source : APS 24.07.2022

Lien : <https://www.aps.dz/economie/143161-economie-signature-d-une-convention-de-partenariat-entre-la-capc-et-l-ianor>

Gestion des déchets : mise en application prochainement d'un système de tri sélectif dans trois wilayas pilotes

L'Agence nationale des déchets (AND) a annoncé, lundi, la mise en application prochainement du système de tri sélectif des déchets au niveau des grands quartiers dans trois wilayas pilotes, avant sa généralisation progressive aux autres wilayas du pays, rapporte la Radio nationale.

La directrice de la gestion intégrée des déchets à l'AND, Mme Fatma-Zohra Barça, a affirmé que le système de tri sélectif des déchets sera prochainement mis en application dans les wilayas d'Alger, Boumerdes et Oran dans le but de faciliter le recyclage des déchets.

Source : AlgérieEco 11.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/11/gestion-des-dechets-mise-en-application-prochainement-dun-systeme-de-tri-selectif-dans-trois-wilayas-pilotes/>

Marché noir des devises en Algérie : Des experts du FMI sollicités

Des experts du Fonds monétaire international (FMI) ont entrepris une étude approfondie de la réalité du marché parallèle des devises en Algérie, et la recherche d'alternatives rapides tout en satisfaisant les besoins des citoyens, a rapporté, hier mercredi, Echoroukonline.

Mandatée par la Banque d'Algérie, la démarche des experts de l'institution de Bretton Woods a pour but de transférer l'énorme quantité de devises échangées sur le marché parallèle vers les canaux officiels, selon le même média..

Source : AlgérieEco 21.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/21/marche-noir-des-devises-en-algerie-des-experts-du-fmi-sollicites/>

Événements

La 1ère édition de la conférence sur l'économie circulaire organisée les 26 et 27 septembre à Oran

La première édition de la conférence internationale sur l'économie circulaire en Algérie se tiendra les 26 et 27 septembre prochain à Oran, a indiqué mercredi World trade center-Algiers (WTCA) qui organise cet événement.

Portant sur le thème "L'économie circulaire, quel avenir en Algérie", la conférence vise à mettre en avant l'importance de la valorisation des déchets et rebuts, et sensibiliser encore plus l'ensemble des acteurs (pouvoirs publics, entreprises, universités) en vue de prendre en compte l'ensemble des flux tout au long de la vie du produit ou service.

Il s'agit d'adopter un modèle qui repose sur une utilisation optimum des ressources et sur la création de cycles adaptés dans la vie d'un produit, de sa conception jusqu'à sa "réorientation", explique WTCA.

Elaboré en partenariat avec le Centre algérien d'économie circulaire (CALEC) de l'Université de Boumerdes, le programme de la conférence porte sur un état des lieux des stratégies et objectifs tracés par les pouvoirs publics dans le développement de l'économie circulaire, les programmes internationaux liés à l'appui à la transition vers une économie verte et circulaire en l'Algérie, et le rôle des banques et des institutions financières dans l'économie circulaire.

Source : APS 27.07.2022

Lien : <https://www.aps.dz/economie/143273-la-1ere-edition-de-la-conference-sur-l-economie-circulaire-organisee-les-26-et-27-septembre-a-oran>

Le 1er salon du e-commerce et des services en ligne du 20 au 23 septembre à Alger

La première édition du salon du e-commerce et des services en ligne en Algérie (ECSEL) est prévue du 20 au 23 septembre prochain au Palais des expositions des Pins maritime (Alger).

Cet événement ambitionne de donner une dimension professionnelle au secteur du e-commerce et des services en ligne en créant une synergie entre ses différents acteurs mais surtout en intégrant le maximum de ces acteurs au circuit licite des pratiques commerciales en ligne, affirment les organisateurs dans un communiqué.

Il vise à fédérer les acteurs du commerce et des services en ligne en Algérie autour de ce secteur d'activités émergent et aux multiples débouchées.

Par ailleurs, le salon « souhaiterait aider les acteurs économiques établis sur des marchés classiques à activer leur transformation digitale et diversifier ainsi leurs

canaux commerciaux en rencontrant des partenaires fiables pour les accompagner dans cette étape cruciale. »

La participation au salon du e-commerce et des services en ligne (ECSEL) est réservée à toutes entités privées ou publiques faisant partie de l'écosystème du commerce et du service dont le support est numérique tel que les Marketplaces, les prestataires de services de livraison et de logistique mais aussi les entreprises proposant la création de plateformes e-commerce ou des solutions en ligne pour les entreprises et le grand public, précise le communiqué.

Source : Radio Algérienne 13.07.2022

Lien : <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/12098>

Forum économique algéro-italien : Pour un partenariat solide et stratégique

Le 4e Forum économique algéro-italien, ouvert ce lundi en fin de journée au Centre international des conférences (CIC) d'Alger, a permis d'identifier les principaux axes de coopération et de partenariat entre les deux pays.

L'évènement économique, rehaussé par la présence du Premier ministre, Aïmen Benabderrahmane, du président du Conseil des ministres italien, Mario Draghi, du ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi De Maio, a rassemblé pas moins de 400 entreprises économiques italiennes et algériennes. Benabderrahmane a appelé, à cette occasion, les hommes d'affaires des deux pays à saisir les opportunités d'investissement dont jouit actuellement notre pays, afin de lancer des projets profitables aussi bien pour l'Algérie que pour l'Italie. Les secteurs qui sont à même d'accueillir ces investissements concernent notamment l'agriculture, la pêche et l'aquaculture, la santé, l'industrie mécanique, mais aussi le tourisme.

Source : Horizons 18.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/forum-economique-algero-italien-pour-un-partenariat-solide-et-strategique/>

COOPERATION ECONOMIQUE

Coopération : Bouslimani reçoit la vice-ministre russe du Développement numérique et des Communications

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a reçu, ce mardi, la vice-ministre russe du Développement numérique, des Communications et des Médias de masse, Bella Tcherkesova, indique un communiqué du ministère. La rencontre a permis «d'examiner les moyens de renforcer les relations bilatérales, notamment dans le domaine de l'information et de la communication». L'accent a également été mis sur «la nécessité d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale dans le domaine médiatique, en encourageant davantage la

6e Salon international «Revade» : convention Agence nationale des déchets - CACI

L'Agence nationale des déchets (AND) a signé, hier, une convention de coopération avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) portant organisation de la 6e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets «Revade» qui se tiendra du 10 au 13 octobre prochain au Palais des expositions. La convention a été signée par le DG de l'AND, Karim Ouamane, et le chargé de la gestion des affaires de la CACI, Hocine Zaoui, au siège de cette dernière. Cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts des deux parties visant à «donner une forte impulsion à la nouvelle édition du Salon international, notamment après la période de suspension en raison de la pandémie du covid-19», a déclaré à l'APS, M. Zaoui.

«L'action complémentaire» entre la CACI et l'AND contribuera à l'organisation de cette manifestation avec une implication «importante» des opérateurs économiques locaux et étrangers intéressés par cette activité à même d'être un espace de dialogue sur la possibilité de concrétiser les projets dans le domaine de l'économie verte, a-t-il ajouté.

Source : El Moudjahid 20.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/6e-salon-international-revade-convention-agence-nationale-des-dechets-caci-185970>

Travaux publics : la 18ème édition du SITP du 19 au 23 septembre 2022 à Alger

La 18ème édition du Salon international des travaux publics (SITP) se tiendra du 19 au 23 septembre au Palais des expositions des Pins maritimes d'Alger, a indiqué la Société algérienne des foires et expositions (Safex) sur son site web. Ce salon dédié au secteur de BTP algérien et ses filières connexes sera organisé par le ministère des Travaux publics en collaboration avec la Safex avec pour slogan « Travaux publics, soixante ans de réalisations » et devrait réunir près de 300 exposants nationaux et étrangers venus de 9 pays.

Source : AlgérieEco 17.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/17/travaux-publics-la-18eme-edition-du-sitp-du-19-au-23-septembre-2022-a-alger/>

coopération entre les établissements médiatiques algériens et russes, à travers l'échange d'expertise et d'expériences et de visites entre l'Algérie et la Russie».

A cette occasion, Bouslimani a souligné «l'importance de concourir ensemble au développement des relations dans le domaine de l'information et de veiller à les hisser au niveau des relations politiques entre les deux pays», estimant que la formation dans diverses spécialités «compte parmi les priorités du secteur, notamment à la lumière des nouvelles technologies de l'information et de la communication».

Source : Horizons 19.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/cooperation-bouslimani-recoit-la-vice-ministre-russe-du-developpement-numerique-et-des-communications/>

Zeghdar rencontre l'ambassadeur de Corée du Sud : Réaliser davantage de partenariats gagnant-gagnant

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a reçu, hier, l'ambassadeur de la Corée du Sud en Algérie, Kim Chang-Mo avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat industriel entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Zeghdar a mis en avant l'importance de la coopération entre l'Algérie et la Corée du Sud, appelant à réaliser davantage de partenariats «gagnant-gagnant» notamment dans les domaines industriel et technologique, note le communiqué. Les industries mécaniques, électroniques et électroménagères constituent des domaines prometteurs pour la coopération et le partenariat fructueux entre les deux pays, notamment dans le cadre du nouveau système juridique encadrant l'investissement en Algérie. Le ministre a appelé les entreprises de la Corée du Sud à investir en Algérie, affirmant qu'elles bénéficieront de soutien et d'accompagnement, ajoute la même source. Il a présenté, à cette occasion, un aperçu sur la nouvelle loi relative à l'investissement, les avantages et les garanties qu'elle offre aux investisseurs locaux et étrangers ainsi que les atouts de l'Algérie qui font d'elle un portail pour les marchés arabe, africain et européen.

Source : El Moudjahid 26.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/zeghdar-rencontre-l-ambassadeur-de-coree-du-sud-realiser-davantage-de-partenariats-gagnant-gagnant-186202>

Algérie/Japon : la coopération financière bilatérale évoquée

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a reçu l'ambassadeur du Japon à Alger, Kono Akira, avec lequel il a discuté de la coopération financière algéro-japonaise, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette entrevue, tenue mercredi au siège du ministère des Finances, « il a été procédé à un tour d'horizon sur l'état de la coopération et des relations économiques et financières entre les deux pays, ainsi que les voies et moyens à même de les consolider », selon le communiqué.

Les deux parties se sont, par ailleurs, félicitées des résultats obtenues récemment dans le cadre des négociations portant conclusion de l'accord de non double imposition, ainsi que de l'engagement des deux pays en vue de parachever, dans les meilleurs délais possibles, les procédures devant aboutir à la signature de cet accord.

Source : AlgérieEco 28.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/28/algerie-japon-la-cooperation-financiere-bilaterale-evoquee/>

Algérie-Canada : engagement pour concrétiser les projets "gagnant-gagnant"

L'ambassadeur du Canada en Algérie, Michael Callan, a réaffirmé mercredi depuis Constantine l'engagement de son pays à réussir les projets "gagnant-gagnant" avec l'Algérie, soulignant que tous les efforts seront déployés pour faire aboutir un projet relatif à la gestion intégrée et la valorisation énergétique des déchets à l'échelle locale.

A l'issue d'une rencontre-débat avec des investisseurs locaux, animée à la Chambre de commerce et d'industrie Rhumel (CCIR), le diplomate canadien a jugé le projet algéro-canadien relatif à la gestion intégrée et la valorisation énergétique des déchets à l'échelle locale "important pour les deux parties".

La réalisation du projet devra être lancée à Constantine d'ici à 2023 pour un délai de deux ans, selon les explications données par les chargés du projet.

Source : APS 13.07.2022

Lien : <https://www.aps.dz/economie/142823-algerie-canada-engagement-pour-concretiser-les-projets-gagnant-gagnant>

Partenariat algéro-américain : Projet de réalisation d'un hôpital privé à Meftah

Une infrastructure sanitaire dotée de 300 lits sera bâtie par le groupe privé Souakri Algérie et Global Health Service Networks, une société américaine de services de santé.

La pose de la première pierre du projet d'hôpital, qui sera construit sur un terrain de 13.000 m2 et dont la capacité d'accueil en interne sera de 297 lits et en externe de 365 patients par jour, a eu lieu, mercredi dernier, à Meftah, localité située à l'est du chef-lieu de la wilaya de Blida, en présence de l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique à Alger.

Elizabeth Moore s'est dite «très fière d'avoir assisté à cette action de partenariat entre les deux pays», avant d'évoquer son souci de «soutenir les projets qui s'inscrivent parmi les principales préoccupations des entreprises de son pays». Pour elle, il s'agit d'un «gain qualitatif» pour l'Algérie qui devrait développer le secteur de la santé pour que les malades cessent de recourir aux soins dans les hôpitaux étrangers.

«Le projet en annonce d'autres dans divers secteurs et constitue une étape dans le transfert de savoir et de diversification des échanges dans le cadre d'un nouveau partenariat bilatéral», a-t-elle souligné. Pour rappel, le réseau américain a pour objectif d'homologuer le futur hôpital et un centre de formation paramédicale, pour assurer la prestation de soins de santé de haute qualité.

Source : Horizons 16.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/partenariat-algero-americain-projet-de-realisation-dun-hopital-privé-a-meftah/>

Algérie-Colombie : Des efforts pour renforcer davantage les relations bilatérales

Des efforts sont déployés pour renforcer davantage les relations bilatérales entre Alger et Bogota dans les domaines politique, économique et culturel, a indiqué mardi l'ambassade d'Algérie en Colombie, à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance.

Dans une tribune publiée à cette occasion dans le quotidien colombien El Espectador, sous le titre «Le peuple algérien célèbre le 60e anniversaire de son indépendance nationale sous le signe de l'Algérie nouvelle», l'ambassadeur Ahmed Hachemi a souligné le renforcement des relations entre l'Algérie et la Colombie «ces dernières années avec la signature de plusieurs accords dans divers domaines, conduisant à de nombreuses visites officielles de haut niveau et à l'installation de deux groupes d'amitié parlementaires par chacun des pays».

«Les efforts déployés pour renforcer encore les relations bilatérales dans les domaines politique, économique, technique, culturel et universitaire sont également en cours d'élaboration», a-t-il ajouté, affirmant que «le dialogue politique bilatéral et multilatéral permanent entre la Colombie et l'Algérie devrait être souligné, conformément à leur rôle de pays pivots de leurs régions respectives».

Source : Horizons 06.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/algérie-colombie-des-efforts-pour-renforcer-davantage-les-relations-bilaterales/>

Hausse de plus 80% des échanges entre le Royaume-Uni et l'Algérie

Des représentants du gouvernement britannique ont réaffirmé la volonté du Royaume-Uni de porter la coopération avec l'Algérie au plus haut niveau, en évoquant les échanges commerciaux entre les deux pays qui ont connus une hausse de plus de 80% par rapport à l'année dernière.

Le représentant du Premier Ministre pour le partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby s'est exprimé sur les rapports entre l'Algérie et le Royaume-Uni, lors d'une réception organisée à l'ambassade d'Algérie à Londres, à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'Indépendance. Il a indiqué que, de point de vue commercial, une poussée remarquable dans les échanges a été enregistrée, avec une hausse de 84,5% par rapport à l'exercice précédent. Le même responsable s'est dit satisfait de voir la bonne tenue des compagnies britanniques, engagées en Algérie, comme le Groupe Astrazeneca, en termes de création d'emplois et d'investissement. Par ailleurs, le représentant du Premier Ministre a estimé qu'il est important de compter sur des pays comme l'Algérie qui a fourni, sans aucun problème et pendant 50 ans, du GNL au Royaume-Uni », en soulignant que le gouvernement britannique « applaudissait les efforts de l'Algérie pour alléger la crise énergétique mondiale » et « les réformes du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour promouvoir l'attractivité de l'Algérie ».

Source : Le Chiffre d'Affaires 11.07.2022

Lien : <https://lechiffredaffaires.dz/hausse-de-plus-80-des-echanges-entre-le-royaume-uni-et-lalgerie/>

Un forum économique sera au menu de cette visite : Mario Draghi demain à Alger

Le Premier ministre italien, Mario Draghi, effectuera une visite à Alger dans le cadre du quatrième sommet intergouvernemental italo-algérien, rapportent des médias italiens.

Cette visite d'une journée, qui intervient juste après l'annonce de l'augmentation du volume de gaz exporté vers l'Italie de 4 milliards de m³, verra la tenue d'un forum économique au Centre international des Conférences (CIC) et auquel prendront part les opérateurs économiques des deux pays.

Pour rappel, Mario Draghi avait effectué une visite en Algérie en avril dernier et au cours de laquelle un accord a été signé entre les compagnies Sonatrach et ENI pour l'exportation de quantités supplémentaires de gaz algérien. Un mémorandum d'entente sur la coopération énergétique entre les deux pays a également été signé par

les chefs de la diplomatie des deux Etats, respectivement Ramtane Lamamra et Luigi Di Maio.

Source : El Watan 17.07.2022

Lien : <https://elwatan-dz.com/un-forum-economique-sera-au-menu-de-cette-visite-mario-draghi-demain-a-alger>

Relations commerciales de l'Algérie avec l'Espagne : Aucune reculade de l'Etat (APS)

L'Association des banques et des établissements financiers (ABEF) a adressé, jeudi 28 juin 2022, aux banques et établissements financiers, une nouvelle note au sujet du gel des domiciliations bancaires des opérations de commerce extérieur de produits et services de et vers l'Espagne. Dans cette note, l'ABEF a indiqué que les mesures conservatoires ne sont plus de mise.

« Additivement à notre envoi cité en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à l'issue de l'opération d'évaluation du dispositif objet de la présente, en concertation avec les acteurs concernés du commerce extérieur, les mesures conservatoires cités en objet ne sont plus de mise », lit-on dans le document de l'Abef », lit-on dans le document, qui précise : « Néanmoins, il demeure entendu que la domiciliation bancaire des opérations de commerce extérieur doit observer les dispositions et exigences prévues par la législation et réglementation en vigueur. ».

Source : AlgérieEco 00.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/30/relations-commerciales-de-lalgerie-avec-lespagne-aucune-reculade-de-letat-aps/>

Gel du commerce extérieur avec l'Espagne : les Douanes font état de « difficultés » dans l'application de la décision

L'Algérie a suspendu le 8 juin dernier le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération qu'elle a conclu en 2002 avec le Royaume d'Espagne. Cette décision a été suivie immédiatement par le gel des domiciliations bancaires des opérations de commerce extérieur de produits et services, de et vers l'Espagne.

Ces décisions sont intervenues en réaction au revirement du gouvernement espagnol, dirigé par Pedro Sanchez, sur la question du Sahara occidental.

Plus d'un mois après, les services des Douanes algériennes, concernés par l'exécution de cette décision relative à la suspension du Traité d'amitié dans son volet commercial, n'ont pas encore les modalités d'application. En effet, dans une correspondance, la direction régionale des douanes d'Alger-Port, a fait part au directeur général des Douanes, « des difficultés rencontrées quant à l'interprétation et l'application de la décision du ministère des Finances, se rapportant à la décision de suspension immédiate du traité d'amitié et de coopération avec l'Espagne ».

Source : AlgérieEco 16.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/16/gel-du-commerce-exterieur-avec-lespagne-les-douanes-font-etat-de-difficultes-dans-lapplication-de-la-decision/>

Algérie / Tunisie : le patronat tunisien appelle à un accord global de libre-échange de circulation

L'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), a salué, dans un communiqué publié ce samedi 16 juillet, la réouverture des frontières entre l'Algérie et la Tunisie.

Dans ce sens, le patronat tunisien a souhaité la bienvenue « aux frères Algériens dans leur deuxième pays », rappelant les liens, notamment historiques, qui unissent les deux peuples voisins.

Voulant faire d'une pierre deux coups, l'organisation patronale a saisi l'occasion pour lancer un appel aux hautes autorités des deux pays via une série de recommandations voire de revendications.

Ainsi, l'UTICA a appelé à l'instauration des « principes de liberté de circulation, de séjour, de travail, de propriété, outre l'annulation des barrières douanières, non douanières et frontalières ». Elle a également appelé à encourager « l'investissement commun et à instaurer la liberté d'investissement dans les secteurs économiques », mais aussi « à faciliter l'accès au financement par les établissements financiers ».

Source : Ennahar 16.07.2022

Lien : <https://www.ennaharonline.com/fr/algérie-tunisie-le-patronat-tunisien-appelle-a-un-accord-global-libre-echange-de-circulation/>

Le président Tebboune reçoit le ministre mauritanien des AE : Tenue de la commission mixte en septembre à Nouakchott

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens à l'étranger de la République islamique mauritanienne, Mohamed Salem Ould Merzouk. L'audience s'est déroulée au siège de la présidence de la République en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra, et du conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires juridiques et judiciaires, directeur de cabinet à la présidence de la République par intérim, Boualem Boualem.

Mohamed Salem Ould Merzouk : « Des relations ancrées dans l'histoire »

Le ministre mauritanien des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens à l'étranger, Mohamed Salem Ould Merzouk, a affirmé que les relations algéro-mauritaniennes étaient « ancrées dans l'histoire », ajoutant que le travail se poursuivait pour hisser le niveau de coopération bilatérale dans différents domaines.

Source : El Moudjahid 31.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/le-president-tebboune-recoit-le-ministre-mauritanien-des-ae-tenue-de-la-commission-mixte-en-septembre-a-nouakchott-186393>

Coopération : La CAPC signe l'entente avec le patronat ivoirien

Un mémorandum d'entente a été signé, hier à Alger, entre la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) portant sur la mise en place d'un

cadre de coopération opérationnel dans le domaine des affaires, devant aboutir à la création d'un Conseil d'affaires algéro-ivoirien.

Ce mémorandum a été paraphé entre le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, et son homologue de la CGECI, Jean-Marie Ackah, en présence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Algérie, Vaho Sahi Alphonse, et des représentants de différentes organisations patronales en Algérie.

L'accord vise globalement à promouvoir les relations économiques, commerciales et industrielles entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire et à mobiliser les entreprises des deux pays pour conclure des partenariats dans des domaines d'intérêts communs.

Source : El Moudjahid 20.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/cooperation-la-capc-signe-l-entente-avec-le-patronat-ivoirien-185967>

Reziq évoque avec l'ambassadeur éthiopien des moyens de renforcer le partenariat commercial

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Kamel Reziq, s'est entretenu, hier mardi, au siège du ministère, avec l'ambassadeur de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, M. Nebiat Gatachew, des voies et moyens de développer les perspectives de partenariat commercial entre les deux pays, selon un communiqué du ministère.

La réunion a également porté sur les mécanismes de mise en œuvre des directives convenues par les deux chefs d'État, notamment celles relatives à l'augmentation du volume des échanges interprofessionnels et à l'élargissement des domaines de coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun.

Source : AlgérieEco 13.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/13/reziq-evoque-avec-lambassadeur-ethiopien-des-moyens-de-renforcer-le-partenariat-commercial/>

Algérie-Égypte : Pour le renforcement du partenariat économique et commercial

Les discussions entre les responsables des deux pays ont débouché sur un accord pour l'augmentation du volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Égypte.

Les opportunités de coopération entre l'Égypte et l'Algérie ont été au centre des discussions de la 8e session de la Grande commission algéro-égyptienne, tenue à Alger les 29 et 30 juin dernier.

Précédée par des réunions entre les ministres sectoriels des deux pays, cette rencontre revient après huit ans d'interruption pour redynamiser la coopération bilatérale, l'objectif étant essentiellement de relever le niveau des échanges commerciaux puisque, actuellement, ils restent en-deçà des capacités des deux pays. Le Premier ministre égyptien, Moustafa Madbouli, a appelé à promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays au niveau de leurs relations politiques et à saisir les opportunités d'investissement qui s'offrent aux deux pays.

Source : El Watan 02.07.2022

Lien : <https://elwatan-dz.com/algérie-egypte-pour-le-renforcement-du-partenariat-economique-et-commercial>

Algérie/EAU : la coopération dans les énergies renouvelables examinée

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benatou Ziane a examiné, mercredi à Alger, avec les responsables de la société émiratie Masdar, les voies et les perspectives de coopération, selon un communiqué du ministère.

M. Ziane a reçu, au siège de son département, l'ambassadeur des Emirats arabes unis à Alger, M. Youcef Saïf Khamis Subaa Al-Ali, accompagné d'une délégation de la société émiratie Masdar, a précisé le communiqué.

Lors de cette rencontre, "les deux parties ont mis en exergue les relations bilatérales solides unissant les deux pays frères ainsi que l'importance accordée par l'Algérie aux Emirats arabes unis sur tous les plans", a ajouté le communiqué.

Pour sa part, l'ambassadeur émirati à Alger a affirmé la volonté de son pays d'investir en Algérie dans le domaine des énergies renouvelables, soulignant l'engagement des Emirats arabes unis à "garantir la qualité, le prix et la continuité à travers la participation à des appels d'offres internationaux ouverts à toutes les compagnies émiraties spécialisées dans le domaine", lit-on encore dans le document.

Source : APS 28.07.2022

Lien : <https://www.aps.dz/economie/143298-algerie-eau-la-cooperation-dans-les-energies-renouvelables-examinee>

Algérie - Koweït : Signature du programme exécutif de coopération dans le domaine de la Justice

L'Algérie et le Koweït ont signé hier le programme exécutif de coopération dans le domaine de la justice pour l'échange d'expertises et d'expériences entre les deux pays. Le programme exécutif a été signé par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et le ministre koweïtien de la Justice, le conseiller Jamal Hadhel Al-Jalawi. Dans son allocution, à cette occasion, M. Tabi a estimé que cette signature vient «renforcer les relations de coopération entre les ministères de la Justice

des deux pays, car constituant l'un des mécanismes de mise en œuvre du mémorandum d'entente signé entre les deux ministères en avril 2015, en prévision de l'échange d'expertises entre les deux ministères et la formation des membres des autorités judiciaires». Le programme exécutif «met en avant les domaines importants de coopération, notamment la promotion de la coopération juridique et judiciaire dans les domaines pénal et civil, et les modalités pratiques d'ancrage des principes constitutionnels et de protection des droits de l'homme, outre la protection des données à caractère personnel en matière de coopération judiciaire internationale», a soutenu le ministre.

Source : El Moudjahid 19.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/algerie-koweit-signature-du-programme-executif-de-cooperation-dans-le-domaine-de-la-justice-185905>

TDA et ARABSAT signent un protocole de coopération

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présidé, mardi, à Alger, la cérémonie de signature d'un protocole de coopération entre l'Etablissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA) et l'Organisation arabe des télécommunications satellitaires (ARABSAT).

Ce protocole de coopération qui permettra de développer la coopération stratégique entre ces deux institutions, a été cosigné par le DG de la TDA, Rachid Bastam, et le Directeur exécutif d'ARABSAT, Al-Hamidi Al-Anzi.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication a affirmé que ce protocole « permettra de développer la coopération stratégique entre la TDA et ARABSAT, forte de 46 ans d'expérience en termes de diffusion par satellite, et dont l'Algérie est l'un des membres fondateurs. »

Source : Radio Algérienne 26.07.2022

Lien : <https://news.radioalgerie.dz/fr/node/12626>

ECONOMIE – LES CHIFFRES

Algérie : la balance commerciale affiche un excédent de 5,6 milliards \$ au 1er semestre 2022

L'excédent enregistré par l'Algérie découle essentiellement d'une forte hausse de la valeur des exportations, consécutive au rebond des prix des hydrocarbures.

La balance commerciale de l'Algérie a affiché un excédent de 5,68 milliards de dollars au premier semestre 2022 contre un déficit de 1,34 milliard de dollars en glissement annuel, selon des statistiques publiées le lundi 25 juillet par la douane algérienne.

Cet excédent s'explique essentiellement par une hausse de 48,3% des exportations qui se sont établies à 25,92 milliards de dollars sur les six premiers mois de l'année

2022, grâce notamment à la hausse des prix des hydrocarbures.

Entre le 1er janvier et le 30 juin, les importations ont atteint 20,22 milliards de dollars, en augmentation de 7,41% par rapport au premier semestre 2021. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est ainsi établi à 128,2% au premier semestre 2022 contre 92,8% au cours de la même période de 2021.

Les données de la douane ont également révélé que les principaux clients de l'Algérie sont : l'Italie (21,83%), l'Espagne (12,13%), la France (9,94%), les Pays-Bas (7,38%) et les Etats-Unis (5,75%).

Source : Ecofin 26.07.2022

Lien : <https://www.agencecofin.com/commerce/2607-100083-algerie-la-balance-commerciale-affiche-un-excedent-de-5-6-milliards-au-1er-semestre-2022>

Exportations de l'Algérie : Une facture satisfaisante

Les exportations de l'Algérie ont atteint 25,922 milliards de dollars, au 1er semestre 2022, en hausse de 48,3% par rapport à la même période de 2021, selon les Douanes algériennes qui font état de 3,507 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, soit environ la moitié de l'objectif de 2022. Les statistiques douanières, communiquées hier, font apparaître, pour le premier semestre 2022, des importations de 20,223 milliards de dollars, en augmentation de 7,41% par rapport au premier semestre 2021 (18,829 milliards de dollars).

Les exportations se sont établies durant la même période à 25,922 milliards de dollars, en augmentation de 48,3% par rapport au premier semestre 2021 (17,480 milliards de dollars).

Ainsi, la balance commerciale est donc excédentaire pour le premier semestre 2022 de +5,689 milliards de dollars, alors qu'elle était déficitaire pour le premier semestre 2021, de -1,348 milliard de dollars. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi pour ce semestre à 128,2%, alors qu'il était de 92,8% pour le 1er semestre 2021. Quant aux exportations hors hydrocarbures (hors énergie et lubrifiants) elles ont atteint, durant ce semestre, 3,507 milliards de dollars, contre 2,047 milliards de dollars au 1er semestre 2021, «soit environ la moitié de l'objectif de l'année 2022 qui est de 7 milliards de dollars», précise la même source.

Source : El Moudjahid 25.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/exportations-de-l-algerie-une-facture-satisfaisante-186151>

Promotion des exportations : 2.000 sociétés nationales exportatrices en Algérie

«Il existe actuellement près de 2000 sociétés nationales exportatrices, alors que leur nombre ne dépassait pas les 800 en 2021». C'est ce qu'a annoncé, jeudi, à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. S'exprimant en marge de l'inauguration d'une exposition sur les doyennes des entreprises algériennes, organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) à l'occasion du soixantenaire de l'Indépendance, M. Rezig a indiqué que le nombre des sociétés exportatrices augmentera crescendo, notamment avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er juillet, de l'accord relatif à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Soulignant l'importance de cet accord, le ministre a fait savoir que l'Algérie avait conclu des accords avec plus de 90 Etats dans le cadre des accords régionaux comme la ZLECAf, la Grande Zone arabe de libre-échange (GZALE) et l'accord d'association avec l'Union européenne (UE). «Nous devons saisir ces opportunités qui offrent des avantages comme l'exonération des taxes douanières pour renforcer nos exportations et placer le produit algérien à l'extérieur», a-t-il dit, tout en mettant l'accent sur le rôle des entreprises nationales dans la hausse de la valeur des exportations hors hydrocarbures.

Source : El Moudjahid 10.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/economie/promotion-des-exportations-2-000-societes-nationales-exportatrices-en-algerie-185452>

Algérie-Italie : Les échanges commerciaux ont dépassé les 4,3 milliards de dollars durant les cinq premiers mois de 2022

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a annoncé, ce lundi à Alger, que la valeur des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie avait dépassé les 4,3 milliards de dollars durant les cinq premiers mois de 2022. La déclaration du Premier ministre est intervenue à l'ouverture du Forum économique algéro-italien, organisé au Centre international des conférences (CIC), en présence du Premier ministre italien, Mario Draghi, en marge du 4e Sommet intergouvernemental algéro-italien. « L'Algérie est le premier partenaire commercial de l'Italie pour les régions d'Afrique et du Moyen-Orient », a affirmé M. Benabderrahmane, rappelant le volume des échanges commerciaux entre les deux pays estimé à 8,5 milliards de dollars en 2021, « un montant appelé à augmenter cette année ».

Source : Horizons 18.07.2022

Lien : <https://www.horizons.dz/algerie-italie-les-echanges-commerciaux-ont-depasse-les-43-milliards-de-dollars-durant-les-cinq-premiers-mois-de-2022/>

Plus de 88.000 tonnes de marchandises saisies aux frontières pour non-conformité

Les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont saisi, durant le premier semestre de l'année en cours 2022, plus de 88.000 tonnes de marchandises au niveau des frontières pour non-conformité, selon un bilan du département du Commerce diffusé jeudi 21 juillet par l'agence APS. L'intervention des inspections aux frontières, entre janvier et juin derniers, a abouti au refus d'admission aux frontières de 410 cargaisons, pour une quantité de 88.080 tonnes d'une valeur de 18,571 milliards de dinars, précise le même bilan.

Source : AlgérieEco 22.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/22/plus-de-88-000-tonnes-de-marchandises-saisies-aux-frontieres-pour-non-conformite/>

Port d'Oran : Le volume des exportations a dépassé les 2,2 millions de tonnes durant le 1er semestre 2022

Le volume des exportations durant le 1er semestre de 2022 via le port d'Oran a atteint 2,204 millions de tonnes, contre 837.000 tonnes durant la même période de 2021, rapporte ce mardi 19 juillet l'agence officielle citant un responsable de l'Entreprise Portuaire d'Oran.

La quantité de produits exportés par le port d'Oran au cours des six premiers mois de 2022 s'élevait à 2,204 millions de tonnes, soit une augmentation de 163 % par rapport à la même période en 2021 (837 000 tonnes).

Source : AlgérieEco 19.07.2022

Lien : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/19/port-d-oran-le-volume-des-exportations-a-depasse-les-22-millions-de-tonnes-durant-le-1er-semestre-2022/>

Entreprise portuaire de Skikda : activités en hausse

L'entreprise portuaire de Skikda a enregistré un bilan «positif» durant le premier semestre de l'année 2022 avec

une augmentation remarquable dans l'activité de marchandises et de conteneurs, a-t-on appris hier auprès des services du port. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication auprès de l'entreprise portuaire de Skikda, Abdelmalek Hamidcha, a indiqué que l'activité des marchandises a enregistré durant le premier semestre de l'année 2022 une augmentation remarquable estimée à 51% comparativement à la même période de l'année 2021, avec un échange d'environ 2,3 millions de tonnes de marchandises durant les six premiers mois de l'année 2022. «La très grande augmentation» du volume de marchandises exportées via le port de Skikda atteignant durant cette même période environ 941.000 tonnes constitués principalement de matériaux de construction (833.000 tonnes durant cette période) a été le fait saillant de cette évolution. Durant les six premiers mois de l'année en cours, il a été procédé à l'importation d'environ 1,3 million de tonnes de marchandises avec un recul estimé à 1% comparativement à la même période de l'année précédente (2021).

Source : El Moudjahid 18.07.2022

Lien : <https://www.elmoudjahid.dz/fr/nation/entreprise-portuaire-de-skikda-activites-en-hausse-185856>

NB : L'accès aux articles de certains quotidiens en ligne requiert une inscription.



TEAMCONSULTING

Pour plus d'informations contacter Team Consulting

Samir Toumi - samir.toumi@teamconsult-dz.com

Souad Ait-Chaalal - souad.aitchaalal@teamconsult-dz.com

Bouchra Bendris - bouchra.bendris@teamconsult-dz.com